

Contrat Local
de Santé
LIMOGES

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

DE LA VILLE DE LIMOGES

2018-2022



LE CONTRAT LOCAL DE SANTE DEUXIEME GENERATION DE LA VILLE DE LIMOGES

« La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci. » *charte d'Ottawa, 1986*

PRÉAMBULE

UN CADRE JURIDIQUE SOUPLE

L'article L 1434-17 de la loi HPST (Hôpital Patients Santé Territoires) du 21 juillet 2009 qui crée les Contrats Locaux de Santé, confirmé par la loi de modernisation de notre système de santé de 2016, indique que « la mise en œuvre du Projet Régional de Santé peut faire l'objet de Contrats Locaux de Santé conclus par l'Agence Régionale de Santé, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, les politiques de soin et l'accompagnement médico-social ».

Ce projet de santé répond à trois objectifs principaux.

Tout d'abord, pour ce qui concerne les inégalités sociales, l'objectif est de répondre aux besoins des populations les plus vulnérables.

Ensuite, le traitement des inégalités territoriales de santé peut consister à les réduire au sein d'une même commune urbaine, en particulier avec une entrée « quartier » ou à limiter les différences dans l'accès aux soins.

Enfin, la territorialisation des politiques de santé se traduit par la rencontre entre la stratégie régionale de l'ARS et la mobilisation des collectivités locales sur les questions de santé.

Toutefois, le législateur a laissé une grande souplesse aux ARS pour conclure leur contrat, tant en matière de contenu que de territoires concernés.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 1 INITIATEUR D'ACTIONS NOUVELLES

Le Contrat Local de Santé de la Ville de Limoges initial, a permis, entre 2011 et 2016, de mettre en place des actions pour promouvoir la santé dans les quartiers prioritaires.

MALGRÉ DES DIFFICULTÉS DE MISE EN PLACE...

Relevé dans le rapport intermédiaire de l'Observatoire Régional de Santé en décembre 2016, le manque de coordination pour l'écriture du Contrat Local de Santé 1 a induit des difficultés d'appropriation par les partenaires.

Par ailleurs, le caractère « doublonnant » qui s'est installé entre le COPIL et le Comité de Suivi, du fait de la présence des mêmes représentants pour les partenaires aux deux instances, a nui à une séparation claire des missions et compétences de ces deux instances.

Si un effet d'aubaine assez fort a pu être remarqué dans le choix des actions, la plupart d'entre elles n'auraient pas vu le jour sans ce Contrat Local de Santé de première génération.

... LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 1 A PERMIS D'INITIER DES ACTIONS SPÉCIFIQUES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Le recours à l'interprétariat et la mobilisation d'équipes de proximité telles que l'Equipe Mobile Psychiatrie et Précarité (EMPP), le positionnement d'une assistante administrative pour les démarches de santé, les fonctions d'animatrice et de médiatrice, ont permis d'améliorer la prise en charge des habitants des QPV.

Les actions, « un fruit à la récré », les actions sportives « enfile tes baskets », les compléments d'actions du programme M'TES DENTS lié à l'apprentissage des bons gestes d'hygiène ont donné aux enfants les moyens de leur autonomie en santé. Les parents qui ont bénéficié du Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité ont tiré profit de cette expérimentation.

Ce climat de bienveillance s'est poursuivi par le développement des Compétences Psycho Sociales (CPS) des jeunes des quartiers au cours des temps périscolaires, en formant les animateurs des temps périscolaires, en lien étroit avec les professeurs des écoles des zones prioritaires.

Ainsi, le 1^{er} Contrat Local de Santé a-t-il entamé la mise en place d'outils probants et de méthodes innovantes pour rendre aux habitants le pouvoir d'agir sur leur santé.

3

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ DE LA VILLE DE LIMOGES 2^{ÈME} GÉNÉRATION PROFITE DE L'EXPÉRIENCE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 1

Si la lutte contre les inégalités territoriales de santé est une des priorités de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine pour les prochaines années, le nouveau contrat a tenu compte des préconisations de l'ORS, en améliorant la co-construction et en maintenant les actions probantes et reconnues par les partenaires et les habitants.

UN OUTIL DE MUTUALISATION

Les 6 signataires « historiques » que sont l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Ville de Limoges, la Préfecture, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) et le Centre Hospitalier Esquirol (CHE) ont travaillé en partenariat efficace pour écrire un avenant de transition. Suite à cet avenant, de nouveaux partenaires se sont investis dans l'élaboration du présent contrat : ainsi l'Education Nationale (DSDEN), la Caisse d'Allocations Familiales, (CAF) le Conseil Départemental (CD) et la Communauté d'Agglomération Limoges- Métropole, la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DTPJJ), les habitants, des représentants des conseils de quartiers, les conseils citoyens des 9 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et les représentants d'associations ont-ils activement participé à sa construction.

Désormais, qu'ils soient signataires ou partenaires, tous s'investissent pour mutualiser leurs compétences et leurs moyens au service de la santé sur l'ensemble de la ville de Limoges et dans les neuf Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) que notre cité compte désormais : La Bastide, Beaubreuil, Bellevue, les Coutures, les Portes Ferrées, le Sablard, le Val de l'Aurence Nord, le Val de l'Aurence Sud et le Vigenal.

Présent tout au long du processus de réalisation du CLS2, chacun des partenaires a tenté de répondre aux préoccupations des limougeauds, mais aussi des autres institutions et de se fondre dans l'action commune que le CLS2 propose de mettre en place.

Un Contrat Local de Santé est un outil de mutualisation des actions existantes chez chacun des partenaires. Outil privilégié de coordination de chacune des politiques dans le domaine de la santé pour la ville de Limoges, il entend donner plus de visibilité aux dispositifs existants et faire ainsi des habitants des acteurs indispensables de leur santé.

4

Les partenaires, signataires ou non, contribuent au CLS par des mises à disposition de personnel, de matériel, de locaux, voire de données dans le cadre de l'Observatoire du CLS.

Outre des « Intentions » et « Mesures concrètes », spécifiques au CLS, les actions « contributives » figurent dans les fiches actions. Il s'agit d'articuler les actions de droit commun de chacun des partenaires qui se font ou se feront même en l'absence de CLS, mais qui contribuent à l'atteinte des objectifs du CLS.

La triade « besoin, demande, réponse en santé » est prise en compte dans le Contrat Local de Santé de 2^{ème} génération.

UN CONSTAT D'INÉGALITÉS SOCIALES

Partant du constat que des inégalités sociales en santé existent aussi en centre-ville, le CLS2 permettra à l'ensemble des habitants de la ville de Limoges de bénéficier des actions proposées.

En effet, comme le démontre le diagnostic établi par l'Observatoire Régional de Santé (ORS), la population de Limoges n'est pas égale en terme de revenus, de présence médicale, d'état de santé, ce qui nécessite une véritable adaptation des moyens aux situations relevées dans les différents quartiers de la ville. Cette lutte permet d'atteindre l'égalité. Les études démontrent, en effet, que le lissage des inégalités permet, notamment, d'augmenter l'espérance de vie en bonne santé de toute la population. La thèse de Richard Wilkinson et Kate Pickett soutient que quel que soit le niveau où l'on se situe sur l'échelle des revenus, on est en meilleure santé quand on vit dans une société égalitaire.

Chaque partenaire, selon ses compétences, sera mis à contribution pour agir en conséquence et mettre en œuvre les moyens pour lisser au maximum les différences préjudiciables à une bonne santé publique.

UNE MÉTHODE DE CONSTRUCTION ORIGINALE PROMOTRICE DE SANTE

PRISE EN COMPTE DES BESOINS...

Un « **groupe observatoire** » a permis d'établir un diagnostic fin et complet de la situation dans la ville de Limoges (voir annexe 2) présenté pour partie dans le chapitre intitulé « les besoins repérés ».

Ce diagnostic complet des besoins en santé pour la ville de Limoges a bénéficié de nombreuses études de l'Observatoire Régional de Santé (ORS), de l'Instance Régionale en Education et Promotion de la Santé (IREPS) ou encore de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la Ville de Limoges, ainsi que des examens de santé scolaire et des données fournies par les nouveaux partenaires afin de permettre une vision prospective.

5

.... ET DE LA DEMANDE

Un groupe « **démocratie participative** », existant dans le cadre de la Charte Limoges Ville Santé Citoyenne, a mené des travaux à partir des demandes formulées par 1000 habitants par le biais d'un questionnaire validé par l'ORS. Ces travaux ont impulsé la compréhension de la demande.

La parole des habitants a aussi été recherchée sur le terrain, auprès des membres du groupe **Réseau d'Echanges Interinstitutionnel pour une Santé Optimale (REISO)** qui regroupe les associations des quartiers et les conseils citoyens.

Par ailleurs, plusieurs équipes d'habitants ont réalisé des films sur ce qu'elles souhaitaient voir mis en exergue dans le CLS2. Ainsi, des messages de santé ont été construits par les cent habitants des neuf QPV dans le cadre d'un projet « **Ciné MA SANTE** ». Les sujets ont été construits à partir de la méthode de co-construction SPIRAL. Ces habitants ont accepté de devenir « **ambassadeurs santé** » pour les années à venir.

UNE ÉTAPE INTERMÉDIAIRE

Un Forum « **La santé, une parole de citoyens** », organisé le 13 mars 2017 à la Maison de la Région a permis de réunir quelques 102 personnes, habitants, institutionnels, associatifs.

Ce forum a été l'occasion de proposer aux participants **cinq ateliers thématiques** « environnements physiques », « environnements sociaux », « comportements et habitudes de vie », « accès aux soins et prévention des maladies », « promotion du bien-être psychique » pour définir les priorités de santé à inscrire, pour chacun des thèmes, dans le CLS2. **23 questions** ont été répertoriées lors de cette rencontre grâce à la méthode des post-it-gommettes, pour laquelle chacun a noté tout ce qu'il souhaitait dire sur le thème de l'atelier. Toutes ces remarques ont été ensuite regroupées pour faire ressortir des thématiques qui ont ensuite été priorisées par les participants eux-mêmes.

APPORTER LES RÉPONSES

Toutes les questions posées lors de ces ateliers ont été regroupées pour permettre l'organisation de la réponse lors de **13 réunions de « recherche-action »**. La participation active de **38 habitants**, de **29 représentants d'associations** outre les **60 représentants institutionnels** à ces réunions a suscité l'émergence de propositions d'actions visant soit à renforcer l'existant, soit à inventer de nouvelles actions ou concepts. L'utilisation de méthodes d'animation participative, telle que :

- ◆ L'animation « world café » qui a permis de compléter les post-it repris du forum, en abordant les freins, les avantages, les actions connues et les idées nouvelles ;
- ◆ la méthode « des chapeaux de Bono », plaçant tour à tour chaque participant dans un état d'esprit précis : pessimisme, optimisme, neutralité.... ;
- ◆ la méthode du « groupe cumulé » où chaque participant seul, puis à deux, puis en groupe a pu exprimer ses attentes et les confronter à celles des autres ;
- ◆ et enfin « les scénarii du possible ».

6

a permis de susciter l'émulation des participants et d'aborder toutes les potentialités des réponses envisagées.

Ces « recherche-action » ont donné lieu à l'écriture d'un **ensemble de propositions d'actions**.

Ces propositions d'actions ont été présentées pour validation au COPIL. Après écriture, au cours de l'été, des fiches actions ont été validées définitivement par l'ensemble des instances des partenaires.

Des habitants, des conseillers de quartier et des conseils citoyens ainsi que des représentants d'association et des institutionnels se sont proposés pour être chef de file de certaines actions.

UNE SIGNATURE EN PRÉSENCE DES AUTEURS

C'est à l'issue de la projection des courts-métrages réalisés par les habitants que le CLS2 définitif est signé le 11 décembre 2017, devant les 350 personnes qui ont contribué à son écriture et les familles des participants.

Le Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER) Nouvelle-Aquitaine a apporté, tout au long de ce travail de récolte et de rédaction, son aide méthodologique, son expertise en participation des habitants et sa maîtrise de la co-construction.

DES OBJECTIFS D'IMPORTANCE

Les enjeux de ce nouveau CLS sont ceux de la société actuelle et devraient permettre **de rendre les habitants de la ville de Limoges acteurs de leur santé**. Au nombre de cinq, ces objectifs du CLS2 concernent autant l'individu que la société.

Si « **favoriser le lien social** », objectif prioritaire de ce nouveau CLS, que l'on retrouve dans les cinq thématiques, est le facteur primordial de « lutte contre l'isolement », vecteur du « bien-vivre ensemble et de l'entente générationnelle », du « respect de soi-même » ou du « respect des autres », il passera par « *apprendre à connaître et à accepter l'autre* » par exemple, objet d'une fiche-action (2-1).

L'objectif « **d'amélioration de la santé physique et morale** » qui passe par la « prévention des maladies et l'empêchement de leur aggravation », une prise en compte du « cadre de vie », la facilitation de la « mobilité » et la « diminution des polluants et des nuisances », se retrouve dans des actions telle que « *susciter un environnement favorable aux déplacements actifs* » (1-2).

La fiche « *impliquer chacun des acteurs de la chaîne de santé et les mettre en lien* » (4-1) répond à la nécessité de « **fluidifier les parcours** ». En effet, le parcours de vie d'une personne n'est pas linéaire et les situations de ruptures, inattendues ou prévisibles, doivent trouver une réponse. Cet objectif a pour but le « bien vieillir », « l'aide aux aidants », la corrélation entre « handicap et santé » et la limitation des « conduites à risques ».

Définition de la charte d'Ottawa de 1986, « **redonner le pouvoir d'agir aux individus sur leur santé et sur leur vie** » est un objectif qui porte sur le « bien-être individuel et collectif », la « parentalité », « l'activité physique » ou la « nutrition » et s'illustre par l'action « *donner aux habitants les moyens d'être les premiers acteurs de leur santé* » (4-2)

A la fois, moyen et objectif, « **la gouvernance partagée du CLS2** », permettra, par le biais de 3 fiches, de coordonner les réponses, de clarifier les messages, de lutter contre le renoncement aux soins, de favoriser l'accès aux droits à la santé, de suivre les indicateurs et de préparer l'avenir par, notamment l'instauration de la « validation des messages du CLS par un groupe de citoyens-testeurs en privilégiant l'image et la parole ».



Les titres des fiches-actions doivent être entendus comme des objectifs que les habitants, les associations et les institutionnels souhaitent atteindre ensemble.

Les Intentions (en bleu) et Mesures concrètes (indiquées en noir dans les fiches) ou intentions indiquées pour y parvenir se doivent d'être adaptables, souples, voire réinventées au cours des 5 années de vie du CLS, pour prendre en compte les améliorations permanentes et les nouveaux enjeux qui pourraient survenir entre-temps.

Ce nouveau CLS, fruit de l'implication des habitants et des partenaires, poursuivra la prise de conscience des thématiques de santé à tous les moments de vie.

PRESENTATION DU CLS

Le Contrat Local de Santé de la Ville de Limoges est le document fondateur de toutes les politiques concernant la santé pour les habitants de la Ville de Limoges.

AXE santé du Contrat de Ville de l'Agglomération de Limoges, le CLS entend rapprocher les acteurs, accompagner les initiatives qui favorisent la santé des habitants et faire connaître les actions de tous ses partenaires.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Le CLS ayant été construit ensemble, il ne peut être mis en place, géré et suivi qu'avec tous les auteurs. Ainsi, des représentants des habitants, des conseils de quartier, des conseils citoyens et des associations de quartiers seront systématiquement invités aux réunions des groupes, dans le cadre de la gouvernance.

Le Comité de Pilotage (COPIL), instance de décision, se réunit au moins une fois par an.

Le Comité de Propositions et de Suivi (CPS), force de proposition, s'assure de la mise en œuvre des actions, se réunit trois fois par an.

La coordination du CLS2 est assurée par Madame Véronique-Anne Blondel à l'ARS avec une animatrice, relais dans les quartiers et l'accompagnatrice santé du CLS.

Le co-pilotage est assuré avec le référent de la Ville de Limoges.

Pour une bonne mise en place et un suivi des actions envisagées dans le CLS2, il est indispensable que tous les acteurs se mobilisent pour une communication et un diagnostic permanent, d'autant que ces deux domaines sont partie inhérente des cinq thématiques retenues. C'est pourquoi ils sont placés au niveau de la coordination. Le fait d'insuffler de la santé dans les politiques par le moyen des outils tels que « Evaluation d'Impact en Santé » est inscrit dans la fiche gouvernance.

Une communication adaptée : outre celle qui incombe aux institutionnels, la communication est entendue comme une vraie priorité et devra être confiée à un groupe « d'habitants-testeurs » qui aura pour mission de rendre compréhensibles les actions, leurs objectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre et passera aussi par les films des habitants « ambassadeurs-santé ».

Des financements partagés : pour les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville, outre des financements dits de droit commun mis en place par les partenaires dans le cadre de leurs politiques, le CLS permettra de financer des actions innovantes, expérimentales et co-construites avec les habitants dans le cadre de l'appel à projet contrat de Ville. Il est à noter que les échéances financières de l'Agence Régionale de Santé ne correspondent pas à la temporalité des appels à projets (Contrat de Ville) et que la coordinatrice ou l'animatrice ne pourra alors que donner un avis circonstancié, sans possibilité d'engagement financier définitif. Pour les actions hors des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, l'Agence Régionale de Santé pourra éventuellement les budgéter dans le cadre de ses campagnes budgétaires habituelles.

LES BESOINS REPERES SUR LA VILLE DE LIMOGES

(Données extraites du diagnostic ORS de 2017)

UN DIAGNOSTIC CONTRASTE

- ◆ La ville de Limoges compte 134 577 habitants en 2014.
- ◆ Elle est la 2^{ème} ville de Nouvelle-Aquitaine et la 27^{ème} ville française.
- ◆ L'Unité Urbaine compte, quant à elle, 183 879 habitants en 2014.
- ◆ Plus d'1 Haut-Viennois sur 3 habite à Limoges, et les 3/4 résident dans l'Aire Urbaine.

A L'ÉCHELLE INFRA-COMMUNALE

Limoges, c'est :

- ◆ 12 « grands quartiers à vivre ».
- ◆ Subdivisés en 56 « iris ».
- ◆ 9 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), soit 25 500 habitants (19%).

UNE POPULATION ÂGÉE

- ◆ A Limoges, 1 habitant sur 4 a plus de 60 ans et 11% ont plus de 75 ans.
- ◆ Toutefois, les quartiers périphériques sont moins âgés.
- ◆ On compte moins de jeunes (22%) que dans la plupart des villes comparables, mais dans certains secteurs, cette proportion dépasse 30%, notamment dans les quartiers de Beaubreuil ou de Carnot.
- ◆ A un échelon encore plus fin, la proportion de jeunes de moins de 20 ans peut représenter plus du tiers de la population, et même atteindre 46% (iris Mas-Jambost).

10

DES REVENUS DISPARATES

- ◆ Il y a à Limoges une proportion de foyers fiscaux non imposés plus importante qu'au niveau national mais dans la moyenne des villes de même taille avec des proportions importantes dans la plupart des quartiers QPV (plus des 60%, voire, plus des 75% (Portes Ferrées, La Bastide).
- ◆ On note de grandes variations du niveau de revenus selon le quartier (de 1 à 8) avec un taux de pauvreté plus important qu'au niveau national (21% vs 15%) ce qui place Limoges en situation plutôt défavorable par rapport aux villes de sa catégorie.
- ◆ Le taux de pauvreté varie selon les quartiers. Il est particulièrement élevé dans les QPV (de 36% à 59%) : Beaubreuil (49%) et Val de l'Aurence Nord (48%), plus encore, La Bastide (57%), Portes Ferrées (58%) et Val de l'Aurence Sud (59%).

LA PRÉSENCE MÉDICALE

A Limoges, l'offre en médecins généralistes libéraux est plutôt favorable. Toutefois, il y a une part importante de médecins âgés de 60 ans ou plus (31%).

Médecins généralistes :

- ◆ Leur répartition est très inégale sur le territoire communal, notamment avec une densité très faible dans certains quartiers, en particulier dans les QPV (hormis Val de l'Aurence et la Bastide).
- ◆ Cet état de fait devra être pris en compte pour l'avenir proche.

Médecins spécialistes libéraux

L'offre est riche et variée : 273 praticiens libéraux, plus tous ceux qui exercent en milieu hospitalier.

Cependant, tout en étant relativement satisfaisante, cette offre est plutôt plus faible que celle relevée dans des villes comparables.

On trouve très peu de spécialistes en dehors du centre-ville et des 2 sites de la polyclinique.

Autres professionnels de santé

Dans le centre-ville :

- ◆ une offre satisfaisante en infirmiers
- ◆ une offre plus faible par rapport à d'autres villes en kinésithérapeutes et dentistes
- ◆ une offre en dentistes concentrée sur le centre-ville.

Dans les QPV :

- ◆ très peu de dentistes ou kinésithérapeutes
- ◆ un certain nombre de consultations de proximité en protection maternelle et infantile ou en psychiatrie
- ◆ un taux de recours à un médecin généraliste qui a priori ne pénalise pas les quartiers périphériques si on ajuste sur l'âge des habitants (*données CPAM*)
- ◆ de même, un taux standardisé de recours à des médicaments remboursés ou à un infirmier légèrement plus importants chez les habitants des QPV
- ◆ par contre, chez les habitants des QPV, un plus faible taux standardisé de recours à certains professionnels spécialistes.

LE RENONCEMENT À CERTAINS SOINS

Une enquête récente conduite par l'ORS sur 2100 foyers limousins confirme que :

- ◆ Les renoncements aux soins sont fréquents, mais moins à Limoges qu'en dehors de la ville (34% contre 40%).
- ◆ Ils sont essentiellement motivés par les délais de rendez-vous, puis par le coût (prothèses dentaires, optique, appareillage ...),
- ◆ Ils sont rarement motivés par l'éloignement ou l'absence de moyen de transport.

L'ÉTAT DE SANTÉ

Les indicateurs globaux sont plutôt favorables à âge égal ou dans la moyenne nationale

- ◆ Il existe peu de données de santé disponibles à l'échelle des quartiers.
- ◆ Les données de santé scolaire (6 ans) montrent de grandes différences territoriales dans les comportements de santé obésité ou insuffisance pondérale en fonction des quartiers.

PRINCIPAUX CONSTATS

Sur le plan socio-démographique

- ◆ Limoges est une ville âgée, ce qui induit des besoins de santé accrus mais une démographie très différente cependant dans certains quartiers.
- ◆ Une grande *hétérogénéité sociale* selon les territoires.
- ◆ Une part importante de la population (1 habitant sur 5) vit dans les 9 *quartiers prioritaires de la Politique de la Ville*.

Sur le plan de l'offre de soins

- ◆ Limoges est une ville en situation plutôt favorable pour l'offre en médecins généralistes et en infirmiers libéraux mais il existe des inégalités territoriales marquées et des interrogations sur le futur en raison de l'âge de nombreux médecins.
- ◆ On note une situation moins favorable par rapport à d'autres villes de même taille pour l'offre de soins en médecins spécialistes, dentistes et en kinésithérapeutes.
- ◆ Sur la base des indicateurs disponibles, il n'existe pas de problème majeur dans les QPV de recours à certains soins de base (généralistes et infirmiers); cependant on constate un moindre recours aux soins dentaires et (+/-) aux kinésithérapeutes et aux spécialistes.

Sur le plan de la santé

- ◆ Pour beaucoup d'indicateurs, une situation dans la moyenne, voire plutôt favorable avec cependant certains indicateurs plus péjoratifs : cancer colo-rectal, ensemble des maladies chroniques, diabète...
- ◆ Des problèmes de santé non spécifiques à Limoges mais qu'il convient de prendre en compte: conduites addictives (tabac, alcool, drogues illicites, addictions comportementales), surcharge et insuffisance pondérale et hygiène de vie, santé environnementale, santé mentale, perte d'autonomie des personnes âgées ...
- ◆ La mise en évidence, dès le plus jeune âge, d'inégalités territoriales marquées en matière de santé.

12

Des défis multiples en matière de santé à l'échelle de la ville en termes de :

- ◆ Offre de soins.
- ◆ Offre de prévention.
- ◆ Santé environnementale.

DES PRIORITÉS :

Développer certains axes forts concernant l'ensemble des territoires et des populations :

Nutrition / activité physique, Prévention des addictions, Santé environnementale (perturbateurs endocriniens, qualité de l'air intérieur et extérieur, bruit ...), Promotion du bien vieillir, Prévention de la perte d'autonomie, Maintien à domicile.

Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé en renforçant les actions de prévention ciblant les populations et les territoires les plus fragiles.

Garantir un accès aux soins pour tous en luttant contre la raréfaction attendue de l'offre dans les territoires abritant les populations les plus vulnérables et en proposant des dispositifs d'accompagnement aux droits et aux soins pour les publics les plus en difficulté.

LES DEMANDES DES HABITANTS DE LA VILLE DE LIMOGES

La demande des habitants a été recherchée par trois biais : un questionnaire santé bien-être par l'enquête menée par la Ville de Limoges dans le cadre de la Charte Limoges Ville Santé Citoyenne (1), des films d'habitants sur des thématiques de santé (2) et des priorités et des questions de santé posées par les habitants lors d'un forum (3).

RESTITUTION PARTIELLE DE L'ENQUÊTE SANTÉ BIEN-ÊTRE DE LA VILLE DE LIMOGES

1007 personnes ont répondu à cette enquête et 813 d'entre elles étaient domiciliées sur Limoges. Les éléments présentés concernent uniquement les répondants domiciliés à Limoges.

Les données brutes de l'enquête ont tendance à sous ou sur représenter les profils suivants :

Au niveau des individus

- ◆ Une surreprésentation des femmes 76% (contre 54% Limoges)
- ◆ Une sous-représentation des 18-24 ans 3% (contre 16 % Limoges)
- ◆ Une surreprésentation des 25-64 ans 65% (contre 48 % Limoges)

Au niveau des ménages

- ◆ Sous-représentation des ménages résidant sur les QPV 10% (contre 21 % Limoges)

Au niveau du logement

- ◆ Une surreprésentation des propriétaires 62% (contre 36% Limoges)

Au niveau de la couverture sociale

- ◆ Sous-représentation des familles titulaires d'une CMU C 5.5% (contre 36% Limoges)

QUI A REPONDU ?



76%

24%

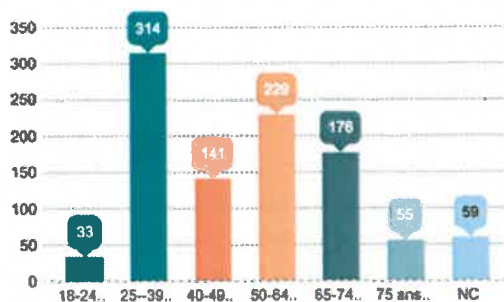


Situation familiale

- 22% Seul(e) sans enfant.
- 10% Seul(e) avec enfants.
- 27% En couple sans enfant.
- 36% En couple avec enfants.
- 3% Autres situations.

couverture santé

- 91,5% Sécurité sociale avec mutuelle
- 5,5% Couverture Maladie Universelle avec Complémentaire (CMU-C)
- 0,5% Aide Médicale d'état ou sans couverture
- 1% Sécurité sociale sans mutuelle
- 1,5% Autres situations.



LA SANTE ET ACCES AUX SOINS



76% se déclarent plutôt en bonne voire très bonne santé.



71 % estiment la présence des professionnels de santé plutôt bonne voire très bonne sur son quartier.

95 % ont consulté au moins un professionnel de santé au cours des 12 derniers mois.



Parmi les personnes ayant renoncé à des soins,
41 % d'entre-elles citent les soins dentaires,
57 % d'entre-elles citent la consultation chez un médecin spécialiste.

"Il n'y a quasiment pas d'ophtalmologues excepté à Chénieux où il est impossible de prendre un rdv"

"Renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie quotidienne mais également dans l'accès aux soins : les femmes renoncent plus facilement aux soins"



76 % des répondants se déclarent plutôt en bonne santé voire en très bonne santé. Néanmoins, plus on avance en âge plus la perception d'être en bonne santé diminue, particulièrement après 65 ans. Cette tendance s'accroît sur les quartiers prioritaires et de manière plus prononcée chez les hommes.

15

Si 71% des répondants estiment que la présence des professionnels de santé sur leur quartier est bonne voire très bonne, les répondants des QPV sont seulement 56% à le penser.

95 % des répondants ont consulté au cours des 12 derniers mois un professionnel de santé. Ce pourcentage reste identique sur les quartiers prioritaires. Néanmoins 20% d'entre eux déclarent avoir renoncé à des soins. 41% d'entre eux citent les soins dentaires et 57 % citent la consultation chez un médecin spécialiste.

Les motifs de renoncement cités sont le manque de temps, les délais de rendez-vous et le coût financier (reste à charge). Ces deux derniers motifs sont essentiellement cités pour une consultation chez le dentiste et chez le médecin spécialiste.

HABITUDES DE VIE



35% déclarent pratiquer une activité physique et sportive
20% déclarent privilégier la marche ou le vélo comme mode déplacement



94% des répondants jugent important voire prioritaire l'éducation à la santé



20% ne déclarent aucune pratique quotidienne leur bien-être.
54% d'entre elles ont moins de 50 ans

je souhaiterais en tant que maman que des actions de sensibilisation pour entretenir une bonne santé soient menées dans les écoles primaires et collèges de Limoges

"Aider pour un sport de prévention c'est mieux d'aider pour un sport que de rembourser des médicaments"



20% des répondants ne déclarent aucune pratique quotidienne pour leur bien-être. Des disparités apparaissent lorsqu'on observe l'activité sur les QPV : c'est 36% des répondants des QPV qui déclarent ne rien faire. Le manque de temps lié à l'emploi et aux contraintes familiales participe à l'absence d'activité chez les moins de 50 ans.

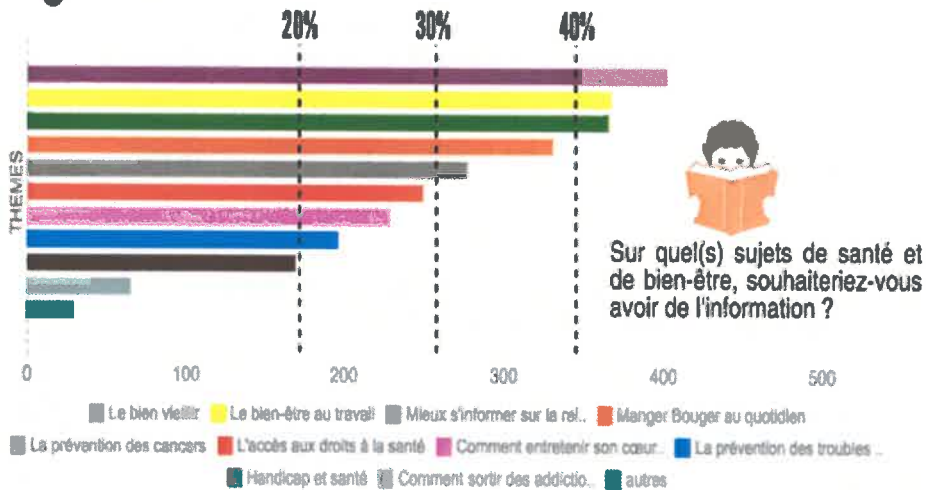
16

80% ont des gestes facteurs de protection pour la santé. Ainsi l'activité comme la pratique d'un sport, le jardinage et la marche et une alimentation équilibrée sont les plus cités. Viennent ensuite le sommeil et l'absence de tabac.

LA COMMUNICATION



51 % des répondants déclarent être plutôt mal informés voire pas du tout informés sur les actions santé proposées par la Ville



La ville de Limoges devrait proposer gratuitement des locaux pour les associations de malades accessibles par les transports en commun pour des réunions d'information de convivialité et en informer largement les habitants



VIE LOCALE ET ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

17

51% des répondants sont investis dans la vie locale. (54% hommes et 48% femmes)

Ce taux d'investissement est assez important au regard des données nationales (environ 1 français sur 4 est bénévole d'association).

95% des répondants entretiennent des relations avec leurs amis. Toutefois, ils ne sont plus que 80% à déclarer entretenir des relations avec leurs amis sur les QPV.

82 % des répondants entretiennent des relations avec leurs voisins. Néanmoins, ils ne sont plus que 72% sur les QPV à déclaré entretenir des relations avec leurs voisins.

Seulement 5% des répondants mentionnent des contacts avec un travailleur social mais augmentent sur les quartiers prioritaires à 14%.

Ils sont 62% à mentionner des contacts avec un professionnel de santé au cours des six derniers mois mais ils ne sont plus que 38% à le signaler lorsqu'ils résident sur un quartier prioritaire de la ville.

S'il n'y a pas de différence entre hommes et femmes sur les territoires hors quartiers prioritaires, on constate que seulement 22% des répondants homme ont été en contact avec un professionnel de santé contre 43% des déclarantes sur les quartiers prioritaires.

Il est à noter que 10% des répondants ne participent jamais à des activités extérieures. Il est de 19 % chez les personnes résidant sur un QPV. Ce sont les 25-39 ans qui le soulignent le plus. Sur les QPV, ils ne participent au motif du manque de temps et/ou pas au courant de l'offre et hors QPV par manque de temps.

Concernant les plus de 65 ans les motifs évoqués sont le manque de moyens de transport, les problèmes de santé ou ne sont pas intéressés.



70 % déclarent que leur quartier est resté à peu près identique. 10% Amélioration
88% déclarent avoir des contacts avec ses voisins



87 % des répondants jugent important voire prioritaire les échanges avec les autres, le vivre ensemble
82 % des répondants jugent important voire prioritaire les actions de soutien à la parentalité



10 % ne participent jamais à des activités extérieures.



Lutte contre la paupérisation



Actions pour sortir les personnes de l'isolement/projets pour permettre des personnes au chômage d'être actives

Si 70% des répondants trouvent que leur quartier est resté identique, 10% des déclarants perçoivent une amélioration de leur cadre de vie, 20% considèrent qu'il s'est dégradé et ce majoritairement lorsqu'on interroge les personnes résidentes sur un quartier prioritaire (41 %).

Les points d'amélioration du cadre de vie concernent essentiellement :

- ◆ la propreté de l'espace public, une priorité pour 75 % des répondant des QPV (versus 64% hors QPV)
- ◆ la lutte contre les nuisances sonores pour 75 % des répondants des QPV (versus 48% hors QPV)

18

Les principaux items proposés par les répondants pour améliorer le cadre de vie sont :

- la sécurité de l'espace public
- le respect et la lutte contre les incivilités
- la desserte des transports en commun et l'amélioration de l'accessibilité de la voirie.

LES THÉMATIQUES RELEVÉES DANS LE CADRE DES FILMS D'HABITANTS

Des équipes d'habitants ont proposé des thématiques de santé qui font l'objet de films dans le cadre du projet C (iné) MA SANTE .

Les sujets des films portent sur notamment sur « l'acceptation de soi », « le bien-être des enfants malades », « les mauvaises influences », « l'amour », « l'intégration », « le jardin partagé », « l'isolement lié à la maladie psychique », « l'estime de soi » « les situations à risques pour les enfants » que les habitants ont présenté lors de la signature du CLS.

1) LES PRIORITES DE SANTE ET LES QUESTIONS DES HABITANTS POSEES LORS DU FORUM

Groupes « Recherche action » Pour répondre aux questions posées lors du forum	1 Environnements physiques	2 Environnements sociaux	3 Comportements et habitudes de vie	4 Accès aux soins et prévention des maladies	5 Promouvoir le bien- être psychique
	3 avril 2017 9h 12h30 : Quels aménagements pour les espaces verts existants pour une réelle utilisation multi-usages (potagers, jeu, repos, flânerie) pour les différentes catégories d'usagers ?	3 avril 2017 14h 17h30 : Comment innover en matière de lien social pour permettre aux personnes et aux associations de se rencontrer dans un lieu dédié qui favoriserait le dialogue, et ce en passant par un recensement de l'existant?	13 avril 2017-9h- 12h30 : Quels moyens peut-on se donner pour offrir aux enfants la possibilité de prendre connaissance de leur corps et de leurs sentiments ?	13 avril 2017 14h 17h30 : Comment améliorer l'offre de soins ?	12 avril 2017 14h 17h30 : Quelle complémentarité d'accompagnement sanitaire, social et médico-social pour les personnes en souffrance psychique et leur entourage ?
	Comment réduire la place de la voiture en ville en développant l'intermodalité et en adaptant l'offre de transport en commun et en facilitant les modes de déplacement actif ?	Comment instaurer une plus grande transversalité entre les habitants, les institutions et les associations, en rassurant et valorisant les actions entreprises dans une dimension multiculturelle et intergénérationnelle?	Comment faire revenir la population à des habitudes d'alimentation plus saines, plus équilibrées, et de saison à travers plus d'offres d'ateliers de cuisine institutionnels ou associatifs ?	Comment, sous quelle forme, et avec qui faciliter l'accès aux soins par une information ou une communication et un accompagnement adapté ?	Comment favoriser l'accès aux facteurs de bien-être notamment pour les personnes en souffrance psychique ?

	9 mai 2017-9h-12h30	9 mai 2017-14h-17h30	11 mai 2017-9h-12h30	11 mai 2017-14h-17h30	12 mai 2017-14h-17h30
	Comment favoriser la sensibilisation de la population à la propreté et au respect des espaces publics ?	Comment renforcer les compétences parentales en tissant des liens décloisonnés en mutualisant les compétences et les financements ?	Comment engager dans le CLS 2 une réflexion sur l'accès aux sports diversifiés, natation, tennis, etc... pour des populations en difficultés financières ?	Cibler les intervenants et les publics pour l'éducation et la formation	Quelles actions de communication/ Formation/ prévention/ information peuvent être mises en oeuvre pour lutter contre la stigmatisation des personnes en souffrance psychique avec le soutien des pouvoirs publics ?
	Comment hiérarchiser, repérer et lutter contre les différentes incivilités pour proposer des réponses les plus adaptées ?	Comment faire connaître les dispositifs existants afin de les rendre plus visibles et compréhensibles ?	Comment sensibiliser à la santé environnementale les enfants de 7 à 11 ans ?	Prévention en santé ?	Comment prévenir le suicide à tous les âges ?
	15 mai 2017 -9h-12h30		17 mai 2017 -9h-12h30	17 mai 2017 -14h-17h30	
	Comment favoriser le maintien à domicile par l'adaptation des logements ?		Comment prévenir les conduites addictives ?	Comment améliorer le repérage précoce et l'accompagnement des enfants présentant des troubles autistiques ?	

LES DOMAINES D'INTERVENTION DU CLS DE LA VILLE DE LIMOGES

Les déterminants de la santé selon Whitehead et Dahlgren



21

Le CLS, dans une approche globale de la santé, intervient sur les différents déterminants de la santé tels que présentés dans le schéma ci-dessus. La définition donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé est celle prise en compte dans le Contrat Local de Santé de la Ville de Limoges puisqu'il s'agit de « l'état complet de bien-être physique, psychique et social ».

ENVIRONNEMENTS PHYSIQUES

L'environnement physique est un déterminant crucial de la santé des habitants sur lequel le Contrat Local de Santé a une vraie légitimité d'action.

La qualité de l'air constitue un lien aisément identifiable entre environnement physique et santé.

L'environnement physique désigne également les conditions d'habitat des individus. En effet, vivre dans un logement insalubre comportant des moisissures, des risques d'accidents, etc., constitue un risque pour la santé.

Les difficultés d'accès à un logement de taille adaptée au ménage peuvent aussi être source de stress.

Par ailleurs, un aspect important de la relation entre environnement physique et santé concerne l'aménagement urbain. En effet, l'aménagement d'espaces verts ou la création de jardins collectifs dans les villes contribuent à l'amélioration du cadre de vie et au bien-être des habitants.

ENVIRONNEMENTS SOCIAUX

Les facteurs et environnements sociaux, déterminants pour la santé, sont extrêmement divers et sont au centre de la lutte contre les inégalités.

Durkheim, le père de la pensée sociologique, a établi un lien entre l'isolement social et la santé, notamment en ce qui concerne les actes suicidaires.

Depuis, de nombreuses études ont observé un taux de mortalité jusqu'à trois fois plus important pour les personnes ayant peu de relations (familiales, amicales ou professionnelles) par rapport aux personnes ayant un réseau social important. Les inégalités sociales de santé débutent dès la grossesse. Les conditions de vie dans l'enfance, moment crucial du développement humain, ont un effet direct sur l'état de santé à l'âge adulte.

Cherchant l'équité, la solidarité, la résilience et le bien-être de la population, le CLS a un rôle légitime à jouer en matière de développement d'environnements sociaux favorables à la santé.

COMPORTEMENTS ET HABITUDES DE VIE

Les déterminants liés aux comportements sont ceux qu'on appelle des déterminants « proximaux », car les comportements des individus, leurs habitudes de vie, ont une influence immédiate ou apparente sur leur santé.

Ces comportements sont eux-mêmes liés aux déterminants « distaux » comme l'environnement physique, économique et social dans lequel nous évoluons. Ainsi, le fait qu'une personne exerce une activité physique a de fortes répercussions sur sa santé, mais cette pratique est peut-être liée à l'aménagement urbain qui l'entoure, qui favorise les mobilités actives par exemple.

L'action sur les comportements désigne surtout la prévention du tabagisme, la réduction de la consommation de substances addictives, le choix d'une alimentation plus équilibrée, et la pratique d'activités physiques – ce qui réduira à terme la prévalence des maladies chroniques.

La base pour une amélioration des comportements est le développement des compétences psychosociales – socle de tout programme de promotion de la santé envers le public.

ACCÈS AUX SOINS ET PRÉVENTION DES MALADIES

22

L'accès aux soins désigne la possibilité pour les individus de s'adresser aux services de santé dont ils ont besoin.

Malgré l'introduction des dispositifs comme la protection universelle maladie, l'accès aux soins reste inégal en France, les difficultés économiques ou de langue, l'éloignement géographique lié à la désertification médicale constituant des barrières importantes pour certains individus désirant être soignés.

Les dispositifs de droit commun en matière de soins sont souvent méconnus ou mal connus.

Aussi, l'accompagnement des habitants pour les informer de leurs droits peut être un moyen de réduire les inégalités d'accès aux soins liées aux contraintes économiques.

Les politiques d'attractivité des territoires à destination des professionnels du secteur médical ou la création de centres de soins de premier recours, la mise en place de permanences de soins permettent d'améliorer et de renforcer l'offre de soins de proximité et ainsi de lutter contre la désertification médicale.

Des actions à destination des professionnels afin de les accompagner dans l'orientation de leurs patients vers les soins appropriés participent également d'une offre de soins de qualité.

PROMOTION DU BIEN-ÊTRE...

Si l'Organisation Mondiale de la Santé la définit comme « l'état complet de bien-être psychique, physique et social » l'axe bien-être du Contrat Local de Santé de la Ville de Limoges, s'adresse à tous les habitants, qu'ils souffrent d'une pathologie, ou non, pour éviter un engrenage ou des ruptures de soins, mais aussi en prévention de troubles liés à la précarité. En effet, on a pu constater des différences flagrantes de pathologies en raison des conditions de vie. La grande précarité conduit ainsi à des névroses.

...ET DE LA SANTE MENTALE

La santé mentale est un enjeu majeur de santé publique et donc une priorité du Contrat Local de Santé car :

- ◆ une personne sur quatre souffrira d'un problème de santé mentale au cours de sa vie ;
- ◆ cinq des dix pathologies les plus préoccupantes concernent la psychiatrie (schizophrénies, troubles bipolaires, addictions, dépression et troubles obsessionnels compulsifs) ;
- ◆ les troubles psychiatriques sont responsables de la majeure partie de la mortalité par suicide, des handicaps et des incapacités, d'une qualité de vie détériorée ;
- ◆ la souffrance psychique génère de l'exclusion, de la discrimination.

Les habitants, les associations, les institutions présentent sur le territoire de la Ville de Limoges ont confirmé ces constats. Ils mettent l'accent sur :

- ◆ les risques de ruptures dans les parcours de soins et de vie à tous les âges de la vie ;
- ◆ les trop nombreux dommages sociaux liés à la souffrance psychique ;
- ◆ la stigmatisation des personnes atteintes d'une maladie psychiatrique et des lieux de soins ;
- ◆ l'accentuation des phénomènes d'exclusion dans certains quartiers en l'absence d'une prise en charge adaptée.

Les acteurs de la santé mentale doivent donc adapter leurs interventions à ce contexte. Il s'agit de continuer à :

- ◆ développer le travail en réseau (professionnels, associations, usagers) ;
- ◆ lutter contre la stigmatisation des maladies mentales et des lieux de soins ;
- ◆ renforcer les interventions dans l'environnement ;
- ◆ favoriser la prévention, le dépistage et les prises en charge précoces.

Les 17 fiches actions présentées dans le CLS s'entendent comme des objectifs à atteindre (titre) pour lequel des moyens peuvent être mis en œuvre, par notamment des Intentions et Mesures concrètes existantes ou à venir. En effet, si certaines propositions existent déjà, d'autres seront peut-être plus longues à mettre en place, voire devront être adaptées pendant les 5 années du CLS.

LE PREFET DE LA HAUTE-VIENNE



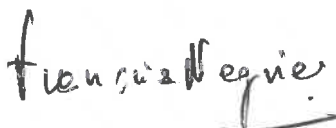
RAPHAËL LE MEHAUTE

LE PREMIER VICE-PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE LIMOGES METROPOLE



BRUNO GENEST

POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARS ET PAR DÉ-
LÉGATION, LE DIRECTEUR DE LA DÉLÉGATION DÉ-
PARTEMENTALE DE LA HAUTE-VIENNE



FRANÇOIS NEGRIER

L'INSPECTRICE D'ACADÉMIE, DIRECTRICE DES
SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION
NATIONALE DE LA HAUTE-VIENNE



JACQUELINE ORLAY

LE MAIRE DE LIMOGES



EMILE ROGER LOMBERTIE

POUR LE DIRECTEUR DE LA CAISSE D'ALLOCA-
TIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-VIENNE LE
RESPONSABLE DU SERVICE PARTENAIRES



ERIC ROSE

24

POUR LA DIRECTRICE DE LA CAISSE PRIMAIRE
D'ASSURANCE MALADIE DE LA HAUTE-VIENNE, LA-
SOUS DIRECTRICE REGULATION SANTE



LAURENCE DOMINGE

LE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMEN-
TAL DE LA HAUTE-VIENNE



ARNAUD BOULESTEIX

LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DU CENTRE HOSPI-
TALIER UNIVERSITAIRE DE LIMOGES



PASCAL BELLON

LA DIRECTRICE TERRITORIALE DE LA PROTEC-
TION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE DU LIMOU-
SIN PAR INTÉRIM



EDWIGE LEBRUN

LE DIRECTEUR-ADJOINT DU CENTRE HOSPITALIER
ESQUIROL DE LIMOGES



ANIBAL ALMOSTER

SOMMAIRE

	PAGES
Axe Gouvernance :	28
Dynamiser le Contrat Local de Santé	30
Préparer l'avenir du CLS	31
Faire connaître le CLS	32
Environnements physiques : 23 Intentions et Mesures concrètes	34
1-1 Rendre attractifs et accessibles les espaces verts existants (7)	36
1-2 Susciter un environnement favorable aux déplacements actifs (3)	37
1-3 Faire connaître les avantages du respect des espaces publics (4)	38
1-4 Réapprendre le respect mutuel et éviter les incivilités (4)	39
1-5 Travailler sur la fluidité du parcours de vie de la personne vulnérable (5)	40
Environnements sociaux : 16 Intentions et Mesures concrètes	42
2-1 Apprendre à connaître et à accepter l'autre (7)	44
2-2 Aider les parents à développer leurs compétences (9)	46
Comportements et habitudes de vie : 37 Intentions et Mesures concrètes	48
3-1 Permettre la construction physiologique et psychologique des jeunes (8)	50
3-2 Rendre les habitants acteurs d'une alimentation saine et valoriser l'activité physique (21)	52
3-3 Inclure la santé environnementale à tous les moments de la vie de l'enfant (8)	55
Accès aux soins et prévention des maladies : 18 Intentions et Mesures concrètes	56
4-1 Impliquer chacun des acteurs de la chaîne de santé et les mettre en lien (7)	58
4-2 Donner aux habitants les moyens d'être les premiers acteurs de leur santé (3)	60
4-3 Donner les moyens de repérer et d'accompagner les troubles autistiques (8)	61
Promotion du bien-être psychique et de la santé mentale : 15 Intentions et Mesures concrètes	64
5-1 promouvoir le bien-être psychique et la santé mentale des habitants de la ville de Limoges (15)	66



AXE GOUVERNANCE

Enjeu : Coordonner, animer et suivre les actions du Contrat Local de Santé

METTRE EN PLACE LA GOUVERNANCE ET COORDONNER LE CONTRAT LOCAL DE SANTE :

Intentions et Mesures concrètes :

1. Organiser 1 COPIL/ an (coordinatrice)
2. Organiser 3 Comités de Propositions et de Suivi/ an (coordinatrice)
3. Organiser la communication interne et externe (coordinatrice)
4. Impliquer les habitants et les associations (coordinatrice)
5. Impliquer les partenaires institutionnels (coordinatrice)
6. Promouvoir les outils favorisant la prise en compte de la santé dans les politiques publiques

OBJECTIF : Coordonner les actions, mettre en liens les partenaires et acteurs

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

1. Tenue COPIL
2. Tenue Comité de Propositions et de Suivi
3. Suivi des actions de communication
4. Nombre d'actions menées par les habitants et/ou les associations
5. Nombre d'actions sur lesquelles les partenaires s'impliquent
6. Lancement d'une évaluation d'impacts en santé publique

Acteurs : Agence Régionale de Santé - copilotage Ville de Limoges - Centre Hospitalier Universitaire

30

AIDER LES HABITANTS À S'APPROPRIER LE CONTRAT LOCAL DE SANTE :

Intentions et Mesures concrètes :

7. Proposer des animations sur chacune des thématiques du Contrat Local de Santé sur la ville de Limoges (animatrice)
8. Organiser des animations thématiques en faveur des habitants et des associations dans 5 Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (accompagnatrice)
9. Contribuer à l'ingénierie de projets au bénéfice des associations (animatrice)
10. Accompagner individuellement des habitants par le biais de permanences dans des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (accompagnatrice)

OBJECTIF : Proposer des animations sur les thématiques de santé dans les quartiers et en direction des habitants

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

7. Nombre d'animations et thématiques
8. Nombre d'animations et thématiques
9. Nombre de dossiers suivis
10. Nombre de prises de contact institutionnel/associatif

Acteurs : Agence Régionale de Santé- copilotage Ville de Limoges - Centre Hospitalier Universitaire

Enjeu : Lier les besoins aux demandes pour adapter annuellement la réponse

PRÉPARER L'AVENIR

Intentions et Mesures concrètes :

11. Mettre en place un tableau de suivi du Contrat Local de Santé (animatrice)
12. Proposer des indicateurs annuels (animatrice)
13. Animer le bilan des actions contributives (animatrice)
14. Maintenir le groupe « OBSERVATOIRE » (coordinatrice-animatrice)

OBJECTIF : Suivre les actions du CLS

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

11. Tenue semestrielle du tableau
12. Propositions annuelles d'indicateurs
13. Présentation des actions contributives au COPIL annuel
14. Nombre de réunions du groupe

Acteurs : Agence Régionale de Santé –Tous les partenaires

IMPLIQUER LES HABITANTS DANS LE RECUEIL DES DEMANDES

Intentions et Mesures concrètes :

15. Mettre en place des groupes de discussions sur les lieux de vie (marché...) pour ouvrir le débat sur la santé
16. Enquêter auprès des habitants sur les 5 thématiques du Contrat Local de Santé
17. Prendre en compte les propositions des « ambassadeurs santé » pour faire remonter les demandes des habitants
18. Créer un groupe de « chercheur d'idées » : travaux participatifs de suivi des indicateurs, d'élaboration de nouvelles mesures concrètes et d'indicateurs

OBJECTIF : Positiver les messages pour les faire accepter et s'assurer de leur compréhension par tous

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

15. Nombre de débats et thématiques
16. Elaboration d'une grille en lien avec le groupe « citoyen-testeurs »
17. Nombre d'interventions des « ambassadeurs »
18. Création du groupe

Acteurs : Agence Régionale de Santé

Mesure contributive des partenaires :

(Ville de Limoges) : intégration de représentants des conseils citoyens dans les conseils de quartiers, antennes mairie, tables du bien-être (charte de Limoges Ville Santé Citoyenne)

Enjeu : Communiquer et faire connaître le Contrat Local de Santé de la ville de Limoges

COMMUNIQUER EN INTERNE :

Intentions et Mesures concrètes :

19. Consolider le groupe REISO (Réseau d'Echanges Inter Institutionnel pour une Santé Optimale)
20. Actualiser un guide Contrat Local de Santé à usage des acteurs partenaires

OBJECTIF : Permettre l'échange entre acteurs.

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

19. Nombre de prises de contact
20. Etat d'avancement

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Tous les partenaires

COMMUNIQUER EN EXTERNE :

Intentions et Mesures concrètes :

21. Créer et animer un groupe de «citoyen-testeurs» (habitants qui aident à adapter les messages) pour valider les messages du Contrat Local de Santé
22. Adapter, relayer et expliquer les campagnes nationales de prévention
23. Adapter les vecteurs de communication aux thématiques et au public cible pour parler de Santé à tous les moments de la vie
24. Organiser des animations santé lors des fêtes de quartier

OBJECTIF : Positiver les messages pour les faire accepter et s'assurer de leur compréhension par tous

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

21. Nombre de rencontres du groupe
22. Présentation des campagnes au groupe REISO
23. Elaboration d'une grille en lien avec le groupe « citoyen-testeurs »
24. Nombre de personnes sur le stand

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Tous les partenaires

Mesure contributive des partenaires :

Outils de communication des partenaires en lien avec les thématiques du Contrat Local de Santé

IMPLIQUER LES HABITANTS :

Intentions et Mesures concrètes :

25. Valoriser les actions menées par les habitants en leur donnant la parole (en privilégiant l'image et la parole)
26. Mettre en place et former un groupe « ambassadeurs santé » (habitants formés à la promotion de la santé) dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville
27. Mener des actions innovantes pour lever les freins aux soins

OBJECTIF : Permettre l'appropriation des messages de santé, expliquer et dédramatiser

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

25. Production à titre expérimental d'émissions radio construites par les habitants
26. Nombre d'ambassadeurs santé
27. Poursuivre les enquêtes pour connaître les freins aux soins, susciter des actions innovantes

Acteurs : Agence Régionale de Santé
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie



AXE 1

ENVIRONNEMENTS

PHYSIQUES

Enjeu : Contribuer au bien-être et permettre l'activité physique, le lien social, l'entente intergénérationnelle et la lutte contre l'isolement

FOCUS SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE :

Intentions et Mesures concrètes :

28. Favoriser la création de jardins partagés
29. Permettre le parrainage de jardins en pieds d'immeuble par les enfants des écoles et les associations
30. Inciter à l'achat collectif d'outils et de matériels pour les jardins partagés et familiaux

Mesures contributives des partenaires :

- Jardins familiaux (Ville de Limoges : jardins du Val de l'Aurence, Bastide, Beaubreuil, Sablard)
- Schéma local de mobilité pour les balades, les chemins de randonnées et boucles temps pour l'information sur les chemins piétonniers vers les villes périphériques (Ville de Limoges)
- Nouveau Programme de Rénovation Urbaine sur 4 quartiers (Communauté d'agglomération Limoges Métropole)

ADAPTER ET ANIMER L'EXISTANT :

Intentions et Mesures concrètes :

31. Créer du mobilier urbain à partir de matériaux recyclés (sous réserve de l'application des règles de sécurité)
32. Inciter au civisme pour sécuriser les espaces
33. Faire des espaces verts des lieux festifs, culturels, pédagogiques, d'activités physiques et de promotion environnementale afin de permettre aux habitants d'investir l'espace
34. Permettre la présence des commerces ambulants

Mesures contributives des partenaires :

- Amélioration de la signalétique des espaces verts
- Intégration du mobilier créé par les associations (sous réserve du respect des normes de sécurité)
- Etude des besoins, de fréquentation et d'ergonomie (Ville de Limoges)

OBJECTIF : Permettre aux habitants des 9 QPV de découvrir le patrimoine vert de la ville dans leur environnement proche en leur donnant le goût du jardinage et du partage

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

28. Taux d'occupation des parcelles par les habitants des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville/par quartier
29. Nombre de classes par école et ou de structures ayant participé à une activité
30. Nombre d'associations impliquées dans ce projet

Acteurs : Agence Régionale de Santé – Ville de Limoges – Communauté d'agglomération de Limoges Métropole - Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Haute-Vienne

36

OBJECTIF : Permettre aux habitants de s'approprier les espaces verts de l'ensemble de la ville

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

31. Nombre d'associations impliquées
32. Nombre d'associations impliquées dans ce projet
33. Nombre d'associations impliquées dans un projet
34. Nombre de jardins dans lesquels les commerces sont autorisés

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Ville de Limoges - Associations

Enjeu : Adapter l'existant afin de favoriser les déplacements actifs

FOCUS SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE :

INTENTIONS ET MESURES CONCRÈTES :

35. Favoriser les déplacements à pied ou à vélo

Mesures contributives des partenaires :

- Boucles temps, Incitation à l'installation de commerces de proximité (Ville de Limoges)
- Vérification des dessertes de transports en commun (Communauté d'agglomération Limoges Métropole)
- Lien avec le protocole de préfiguration du Programme de Rénovation Urbaine (4 quartiers concernés : Beaubreuil, Val de l'Aurence Sud, Val de l'Aurence Nord, Portes Ferrées) (Ville de Limoges-Communauté d'agglomération Limoges Métropole)

OBJECTIF : Limiter la sédentarité pour préserver son capital santé

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

35. Nombre d'associations impliquées

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Ville de Limoges - Communauté d'agglomération Limoges Métropole

ACTIONS AU BÉNÉFICE DE TOUS LES HABITANTS :

INTENTIONS ET MESURES CONCRÈTES :

36. Inciter aux modes de déplacements actifs
37. Imaginer de nouveaux moyens de transports

Mesures contributives des partenaires : Plan de mobilité :

- Réflexion sur la place de la voiture et du vélo en ville, la marche dans la ville (plan d'accessibilité) (Ville de Limoges)
- Plan de déplacements urbains - Accès aux différents modes de transports : parcs relais, aires de co-voiturage, adaptation des trottoirs et des feux tricolores, transports plus attractifs (horaires, tarifs...) (Communauté d'agglomération Limoges Métropole)
- Usage serein des différents modes de transport : permis piéton, animations police municipale, prévention routière (Sécurité routière) (Ville de Limoges)
- Logements intergénérationnels en centre-ville pour personnes âgées et isolées (bailleurs, initiatives privées)

OBJECTIF : Adapter l'existant afin de faciliter les déplacements actifs

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

36. Progression des aménagements de pistes cyclables ou pédestres et progression de location de vélim
37. Nombre de prises de contacts avec intervenants dans ce domaine

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Communauté d'agglomération Limoges Métropole - Ville de Limoges

Enjeu : Inciter au respect de l'espace public par et pour les habitants

ADAPTER LE MATÉRIEL ET LES MOYENS EXISTANTS :

Intentions et Mesures concrètes :

38. Adapter les équipements de propreté aux différents publics (enfants...) et en installer en plus grand nombre (poubelles...)

Mesures contributives des partenaires :

- Visibilité des règles de vie sur l'espace public renforcement de l'effectif de la police municipale, campagnes de sensibilisation (Ville de Limoges)
- Implication des conseils citoyens (Communauté d'Agglomération Limoges Métropole- Préfecture)
- Tell my City (application pour saisir la mairie de tous les problèmes rencontrés) (Ville de Limoges)

OBJECTIF : Adapter les outils existant afin de développer le vivre ensemble

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

38. Recensement des besoins par quartier

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Ville de Limoges - Communauté d'agglomération Limoges Métropole - Conseils citoyens - Bailleurs sociaux

INCITER À LA PROPRETÉ :

Intentions et Mesures concrètes :

- 39- Changer l'image du déchet à travers des manifestations
40- Informer sur les filières de collecte et de valorisation
41- Créer un guide propreté

Mesures contributives des partenaires :

- Ambassadeur propreté dans les diverses manifestations (Communauté d'agglomération Limoges Métropole)
- Sensibilisations aux risques sanitaires (Communauté d'agglomération Limoges Métropole)
- Organisation de journées d'accueil des nouveaux arrivants (Ville de Limoges)
- Plan local de sécurité et de prévention de la délinquance (2015-2020 : Conseil Départemental, Ville de Limoges, Préfecture de la Haute-Vienne, Justice)
- Application de la réglementation, verbalisation par autorités (Ville de Limoges)
- Travaux d'intérêt Général portant sur la propreté des espaces publics (Protection Judiciaire de la Jeunesse et tribunal)

OBJECTIF : Proposer des actions de sensibilisation sur la propreté

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

39. Nombre de manifestations
40. Recensement de l'existant
41. Mise en place de réunions pour l'élaboration du guide

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Communauté d'agglomération Limoges Métropole - Ville de Limoges - Bailleurs sociaux - Conseils citoyens

Enjeu : Favoriser les actions de bien vivre ensemble et de connaissance des autres pour éviter les incivilités

MOBILISER LA POPULATION À TOUS LES ÂGES DE LA VIE POUR LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS :

Intentions et Mesures concrètes :

42. Travailler sur la cause des nuisances sonores
43. Constituer un groupe spiral de voisinage
44. Récréer du lien social : livret du bon voisin, débats et animations conviviales
45. Engager un travail sur la communication non violente, les codes et les attitudes à adopter en cas d'agression

Mesures contributives des partenaires :

- Groupe spiral (méthode de co-construction) : Les tables du bien-être, à titre expérimental sur Limoges Sud (Limoges ville santé citoyenne) (Ville de Limoges- Agence Régionale de Santé)
- « Education à la citoyenneté » dans les programmes scolaires de l'instruction civique (Direction des Services Départementaux Education Nationale)
- Service citoyen pour jeunes adultes et adolescents (Préfecture)
- Gardiens dans les immeubles et les lieux publics (bailleurs sociaux- Ville de Limoges)

OBJECTIF : Promouvoir les bons comportements à adopter les uns envers les autres

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

42. Enquête auprès des habitants sur l'analyse des bruits nocifs
43. Nombre de sessions organisées
44. Etude des besoins sur le contenu du livret
45. Associations volontaires pour déployer des travaux

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Ville de Limoges - Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne - Conseils citoyens – bailleurs sociaux - Conseils de quartier

Enjeu : Créer un parcours englobant tous les aspects de vie à l'intention des personnes vulnérables

PERMETTRE LE MAINTIEN À DOMICILE :

Intentions et Mesures concrètes :

46. Créer un réseau d'échanges entre acteurs
47. Réduire l'isolement des personnes vulnérables
48. Développer la solidarité de voisinage

Mesures contributives des partenaires :

- Programme coordonné de financement d'actions de prévention de la perte d'autonomie (Conseil Départemental : Conférence des financeurs : Conseil Départemental-Agence Régionale de Santé – Ville de Limoges – Caisses de retraite et de sécurité sociale)
- Schéma de l'autonomie (Conseil Départemental)

OBJECTIF : Réduire l'isolement des personnes vulnérables en informant des aides développées sur le territoire

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

46. Nombre d'associations impliquées
47. Nombre d'associations volontaires pour organiser ou participer aux actions d'échanges
48. Nombre d'associations impliquées

Acteurs : Agence Régionale de Santé – bailleurs - Ville de Limoges

PERMETTRE UNE BONNE QUALITÉ DE VIE À DOMICILE :

Intentions et Mesures concrètes :

49. Prévenir les ruptures du lien social
50. Permettre la continuité des activités physiques, sociales et intellectuelles

Mesures contributives des partenaires :

- Poursuite des actions d'amélioration de l'image des seniors (Ville de Limoges)
- Schéma de l'autonomie (Conseil Départemental)
- Dispositif PRADO – Programme d'Accompagnement de Retour à Domicile après accouchement (CPAM)

OBJECTIF : Redonner une utilité sociale aux personnes

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

49. Réponse appel à candidature dans le cadre de la réponse accompagnée pour tous
50. Recensement des activités et nombre de participants aux activités

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Ville de Limoges - Associations

AIDER LES AIDANTS :

Mesures contributives des partenaires :

- Information auprès des aidants sur les plateformes existantes
- Répit pour les aidants
- Développement et diversification des formations existantes
- Mobilisation du dispositif MAIA (Méthode d'Action et d'Intégration des Services d'Aide et de Soins dans le champ de l'Autonomie) auprès des établissements (Conseil Départemental)
- Utilisation des outils informatiques existants (utilisation des bornes d'informations dans les antennes de la mairie)
- Soutien (information et formation) des aidants à l'appréhension du maintien à domicile (Conférence des financeurs : Conseil Départemental-Agence Régionale de Santé - Ville de Limoges - Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- Schéma de l'autonomie (Conseil Départemental)

OBJECTIF : Relayer l'information existante

PRENDRE EN COMPTE LES ÉVOLUTIONS TECHNIQUES ET MÉDICALES :

Mesures contributives des partenaires :

- Travail avec les entreprises d'innovation médicale (Université de Limoges)
- Schéma de l'autonomie (Conseil Départemental)

OBJECTIF : Mettre au service de la santé les nouvelles technologies



AXE 2

ENVIRONNEMENTS

SOCIAUX

Enjeu : Permettre le développement de la confiance en l'autre en favorisant l'échange intergénérationnel, multiculturel et construire un sentiment commun d'appartenance afin de permettre l'acceptation des différences

FOCUS SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE :

Intentions et Mesures concrètes :

51. Favoriser plus de mixité sociale, intergénérationnelle et interculturelle

Mesures contributives des partenaires :

- Favoriser la mixité dans les écoles de quartiers (pas de carte scolaire) (Ville de Limoges)
- Convention intercommunale d'attribution du logement (Communauté d'agglomération Limoges Métropole)
- Contingent préfectoral (Préfecture)

OBJECTIFS : Développer les échanges intergénérationnels et interculturels dans les 9 QPV

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

51. Nombre d'associations impliquées

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Associations de quartiers

APPRENDRE A CONNAITRE ET A ACCEPTER L'AUTRE :

Intentions et Mesures concrètes :

52. Créer la rencontre entre habitants
53. Favoriser le bénévolat notamment des jeunes auprès des associations
54. Faire le lien entre les personnes isolées et les associations

Mesures contributives des partenaires :

- Rencontre avec les institutions : organisé par les associations (petits déjeuners)
- Réunions avec les parents, familles pour favoriser les échanges sur l'éducation ou le bien être scolaire de leurs enfants (Circulaire Education Nationale : ouvrir l'école aux parents pour public primo-arrivants)
- Fête des voisins (dispositif national)

OBJECTIFS : Favoriser les échanges et l'acceptation de l'autre (individus et institutions)

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

52. Nombre d'associations volontaires pour mettre en place des animations favorisant la rencontre
53. Nombre de jeunes volontaires
54. Nombre d'actions proposées

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Associations

ALLER-VERS:

Mesure contributive des partenaires :

- Médiation vers les personnes en situation d'errance sur le centre-ville dans le but de leur insertion (Déclinaison du Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS)) (Ville de Limoges-Agence Régionale de Santé)

OBJECTIFS : Développer les échanges entre professionnels et personnes en situation d'errance

VALORISER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE, LES COMPETENCES ET LES INITIATIVES DES CITOYENS :

Intentions et Mesures concrètes :

55. Développer des associations type « réseaux d'échanges et de savoirs » et « l'accorderie (échange de service gratuit entre des personnes) »
56. Création d'un concours de « talents cachés »
57. Organiser des ateliers « compétences psycho-sociales estime de soi »

OBJECTIFS : Valoriser les compétences des habitants

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

55. Recensement de l'existant
56. Avancement d'un cahier des charges
57. Nombre d'associations volontaires pour la mise en place des ateliers

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Ville de Limoges - Associations

Mesures contributives des partenaires :

- Développement des coop solidaires (stockage régional pour une mutualisation des moyens et une réduction des coûts), des fêtes de quartiers afin de créer des actions de partages et d'échanges (Monde associatif)
- Fonds de participation pour les habitants (Préfecture et Caisse d'Allocations Familiales)

Enjeu : Redonner aux parents leur capacité à être parents pour amener leurs enfants à l'autonomie dans les meilleures conditions possibles

IDENTIFIER LES BESOINS DES FAMILLES :

Mesures contributives des partenaires :

- Schéma départemental des services aux familles (Caisse d'Allocations Familiales - Conseil Départemental - Préfecture)
- Schéma local petite enfance-parentalité de la ville de Limoges
- Schéma départemental de l'enfance et de la famille (Conseil Départemental)

OBJECTIF : Connaître les spécificités sur Limoges

FAIRE CONNAITRE L'EXISTANT :

Intentions et Mesures concrètes :

58. Faire connaître l'espace familles de la Caisse d'Allocations Familiales et les lieux parents-enfants sur le territoire du Contrat Local de Santé
59. Co-organiser ou proposer des animations santé à une journée de la parentalité et/ou un salon de la famille

Mesures contributives des partenaires :

- Livret répertoire national (Caisse d'Allocations Familiales)
- Le site « Atout parent 87 » (Caisse d'Allocations Familiales)
- Schéma départemental des services aux familles (Caisse d'Allocations Familiales - Conseil Départemental)

OBJECTIF : Faire connaître les lieux parents/enfants

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

58. Nombre de personnes fréquentant les différents lieux
59. Avancement du cahier des charges d'un événement

Acteurs : Caisse d'Allocations Familiales – Agence Régionale de Santé

FAIRE VIVRE LES DISPOSITIFS EXISTANTS :

Intentions et Mesures concrètes :

60. Intégrer le réseau de professionnels de la parentalité
61. Organiser des formations inter- professionnelles sur le développement psychologique et moteur depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte
62. Développer des actions thématiques itinérantes sur les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville
63. Poursuivre les Programmes de Soutien à la Famille et à la Parentalité (PSFP) sur la ville de Limoges
64. Donner du temps aux parents et leur permettre de trouver du soutien « voir grands-parents occasionnels (personnes souhaitant donner de leur temps pour garder occasionnellement des enfants) »

Mesures contributives des partenaires :

- Programme de réussite éducative (Dispositif national en faveur des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville- Réseau d'Ecoute d'Aide et d'Appui à la Parentalité- Caisse d'Allocations Familiales- Préfecture- Ville de Limoges)

OBJECTIFS : Continuer la mutualisation pour aider les parents à exercer leur rôle

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

60. Nombre de rencontres
61. Nombre de contacts pris pour élaborer une fiche pédagogique
62. Nombre d'actions
63. Suivi du programme
64. Contact pour mettre en place les « grands parents occasionnels »

Acteurs : Caisse d'Allocations Familiales - Agence Régionale de Santé - Associations

IMPLIQUER LES HABITANTS :

Intentions et Mesures concrètes :

65. Créer un café de proximité parents-enfants
66. Former les parents aux gestes de premier secours

OBJECTIF : Permettre aux parents d'agir

Indicateurs de suivi 2018 :

65. Nombre d'associations volontaires pour accueillir un espace café
66. Nombres de parents volontaires

Acteurs : Caisse d'Allocations Familiales - Agence Régionale de Santé - Associations



AXE 3

COMPORTEMENTS ET HABITUDES DE VIE

Enjeu : Permettre de mieux appréhender les modifications corporelles et psychologiques pour aider l'enfant à devenir un adulte bien dans sa peau

DES POPULATIONS ET DES ACTIONS CIBLÉES :
LA SPHÈRE FAMILIALE

Intentions et Mesures concrètes :

- 67. Faire connaître les potentiels et les risques psychosociaux
- 68. Faire écrire aux enfants un guide pour les parents

Mesures contributives des partenaires :

- Parcours éducatif de santé de l'élève (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne)
- Apprendre l'acceptation (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne)

OBJECTIF : Permettre à la famille de se repositionner dans son rôle

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

- 67. Nombre de conférences
- 68. Nombre d'enfants volontaires pour créer le guide

Acteurs : Agence Régionale de Santé

50

DES POPULATIONS ET DES ACTIONS CIBLÉES :
L'INDIVIDU

Intentions et Mesures concrètes :

- 69. Réduire les expressions de violence

Mesures contributives des partenaires :

- Rendre leur rôle aux parents (Caisse d'Allocations Familiales)
- Mise en place d'ateliers familiaux dans les écoles (Caisse d'Allocations Familiales)

OBJECTIF : Permettre aux jeunes d'appréhender les différences

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

- 69. Mise en place du bus SLAM

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Conseil Citoyens VAL NORD - ALCHIMIS

DES POPULATIONS ET DES ACTIONS CIBLÉES : LES PAIRS

Intentions et Mesures concrètes :

70. Proposer des offres d'activités partagées

Mesures contributives des partenaires :

- Parcours éducatif de l'élève (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne)
- Développement du programme qualité de la vie scolaire (QVS) dans les écoles primaires (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne)

OBJECTIF : Permettre la compréhension des différences pour développer la tolérance entre pairs

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

70. Nombre d'activités mises en place

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Associations

DES POPULATIONS ET DES ACTIONS CIBLÉES : LES INSTITUTIONS

Intentions et Mesures concrètes :

71. Former les intervenants sportifs à la conscience de soi
72. Renforcer le volet alimentation, nutrition et hygiène de vie dans les dispositifs « les mercredis sportifs » et « sportez-vous bien »
73. Continuer les actions de développement de l'épanouissement des jeunes (Compétences Psycho-Sociales)
74. Organiser des conférences sur le développement physiologique et psychologique de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte

Mesure contributive des partenaires :

- Parcours éducatif de l'élève (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne)
- Programme M'T dents et sa déclinaison spécifique sur les quartiers prioritaires (CPAM, Ville, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne)

OBJECTIF : Travailler sur l'épanouissement chez les jeunes à tout moment de la vie

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

71. Avancement du cahier des charges
72. Nombre d'évènements incluant une sensibilisation
73. Nombre de personnes formées aux Compétences Psycho-Sociales
74. Avancement du cahier des charges

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne - Ville de Limoges

Enjeu : Faire prendre conscience de l'importance de l'alimentation, de l'activité physique sur la santé

FOCUS SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE :

Intentions et Mesures concrètes :

75. Animer un réseau d'animateurs et/ou de bénévoles dans le domaine alimentaire et les lieux de soins
76. Organiser des temps d'échanges sur la nutrition pendant les fêtes de quartier
77. Distribuer les aliments en surplus de la banque alimentaire en pied d'immeuble
78. S'appuyer sur les clubs sportifs professionnels pour diffuser des recommandations nutritionnelles auprès des jeunes (CSP, USAL, LABC, LFC)

Mesures contributives des partenaires :

- Convention entre la Ville de Limoges et le Limoges Avenir Basket Club pour promouvoir les activités physiques auprès des femmes (Ville de Limoges)
- Action « un fruit à la récré » (Ville de Limoges- Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne)
- Parcours éducatif de l'élève (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne)
- Qualité de l'offre alimentaire dans la restauration collective municipale (Charte Limoges Ville Santé Citoyenne) (Ville de Limoges- Agence Régionale de Santé)
- Dispositif « agrilocal » en direction des collégiens, tarif social de restauration en collège (Conseil Départemental)

OBJECTIF : Promouvoir une alimentation équilibrée et variée

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

75. Mise en place du réseau, de formations et bilan de l'action de l'avenant
76. Nombre de personnes sensibilisées pendant les fêtes de quartier
77. Etat d'avancement d'une convention avec la banque alimentaire
78. Nombre d'interventions dans les quartiers

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Ville de Limoges - Banque alimentaire - Clubs sportifs

FAIRE DÉCOUVRIR :

Intentions et Mesures concrètes :

79. Développer les actions sportives gratuites pour tous
80. Mettre en place des chèques découvertes, ou des « pass multisport » pour tous
81. Créer des réseaux d'échanges et de compétences
82. Faire connaître des activités réalisables sans équipement
83. Développer l'activité physique dans le monde professionnel (au moins chez les partenaires)
84. Expliquer la différence entre sport et activité physique
85. Proposer des animations ludiques pour faire découvrir l'activité physique autrement

Mesures contributives des partenaires :

- Actions sportives gratuites pour tous (mercredis sportifs, sportez-vous bien, sportez-vous à Limoges, été vendredi en famille, printemps sportif, destination bien-être (Ville de Limoges)
- Aménagement de l'espace urbain : installation « city stades », dans les quartiers (ex : les Portes Ferrées) et sur les parcours sportifs, espaces pour planches à roulettes, « street work out » (Ville de Limoges)
- Programme « j'apprends à nager » (Ville de Limoges)
- Expérimentation école de vélo du Val de l'Aurence (Ville de Limoges)
- Soutien aux associations et à la pratique sportives (Conseil Départemental)
- Développement du sport sur ordonnance (Agence Régionale de Santé)
- Mobilisation des programmes existants (Tous partenaires)

OBJECTIF : Valoriser l'activité physique

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

79. Nombre de bénéficiaires
80. Etat d'avancement du projet
81. Associations ou institutions volontaires pour mettre en place des réseaux d'échanges
82. Recensement des possibilités pour établir un guide
83. Entreprises ou institutions volontaires
84. Nombre d'actions de communication
85. Nombre d'animations

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Associations

PEDAGOGIE ATTRACTIVE :

Intentions et Mesures concrètes :

86. Valoriser le savoir-faire culturel
87. Etablir un apprentissage précoce de la découverte des différents goûts
88. Création d'ateliers cuisine parents-enfants
89. Proposer des actions ateliers-cuisine dans les lieux d'achats (centre commerciaux ...)
90. Organiser une journée d'évaluation du niveau d'activité physique
91. Utiliser les « kits gaspillage alimentaire » de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt dans les cantines scolaires et impliquer les équipes de cuisine

Mesures contributives des partenaires :

- Mobilisation des enseignants et des associations pour éduquer à l'alimentation (Ville de Limoges)
- Parcours éducatif de l'élève (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne)
- Travailler sur les modes de cuisson saine (réduction du sel, cuisson sans graisse) (Ville de Limoges)

RETROUVER LE PLAISIR ET LE PARTAGE :

Intentions et Mesures concrètes :

92. Favoriser les ventes directes producteurs/consommateurs
93. Promouvoir la semaine du goût
94. Organiser une journée thématique à Limoges
95. Susciter la coopération pour faciliter les trajets vers les clubs sportifs

Mesures contributives des partenaires :

- Evènement Ville de Limoges « Toque et Porcelaine » (Ville de Limoges)
- Accueil des producteurs sur les différents marchés de la ville (Ville de Limoges)

OBJECTIF : Utiliser des pédagogies différentes pour améliorer les pratiques

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

86. Nombre d'ateliers mis en place
87. bNombre d'ateliers mis en place
88. Nombre d'ateliers
89. Nombre d'associations volontaires
90. Mise en place d'évènements
91. Nombre de kits utilisés

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Associations - Ville de Limoges - Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt

OBJECTIF : Permettre l'échange autour de l'alimentation et de l'activité physique

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

92. Nombre de producteurs volontaires
93. Résultat du bilan semaine du goût
94. Nombre d'associations ou d'institutions volontaires pour la mise en place de la journée thématique
95. Etat des lieux des clubs

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Ville de Limoges

Enjeu : Faire prendre conscience de l'impact environnemental, écologique, économique et social aux enfants de 7 à 11 ans

DONNER DES REPÈRES :

Intentions et Mesures concrètes :

96. Imaginer un repère visuel sous forme de mascotte
97. Inclure cette thématique dans le cadre de la parentalité

OBJECTIF : Sensibiliser les enfants

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

96. Lancement d'un concours
97. Nombre d'ateliers concernés

Acteurs : Agence Régionale de Santé

AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT POUR AGIR SUR LA SANTE :

Intentions et Mesures concrètes :

98. Création d'outils pédagogiques
99. Création du label « Jeunesse Environnement Acteur de Notre Santé » (JEANS)
100. Production d'un passeport ou d'un guide du petit citoyen acteur responsable en santé environnementale
101. Impliquer les jeunes comme citoyens testeurs
102. Organiser un « tri-troc » des jouets
103. Prévoir un diagnostic en marchant pour les enfants dans le cadre du Contrat de Ville-Contrat Local de Santé

OBJECTIF : Rendre l'enfant acteur et porteur de sa santé

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

98. Nombre d'associations volontaires pour aider à créer les outils
99. Nombre d'associations volontaires pour établir le cahier des charges du label
100. Création du guide
101. Nombre d'enfants volontaires
102. Nombre d'évènements organisés
103. Nombre de diagnostics en marchant

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Ville de Limoges - Centres sociaux

Mesures contributives des partenaires :

- Semaine citoyenne pour tous (exposition le monde change, que fait le monde, création d'une vidéo sur la dérégulation du climat et d'une maquette sur le cycle du Carbone) (Ville de Limoges)
- Charte d'engagement santé environnement aux différents milieux de vie des enfants (Ville de Limoges)
- Lutte contre les perturbateurs endocriniens, Crèches sans perturbateurs endocriniens (Charte Limoges Ville Santé Citoyenne)
- Eco-quartier (Nouveau Programme de Rénovation Urbaine Communauté d'agglomération Limoges Métropole)



AXE 4

ACCES AUX SOINS ET PREVENTIONS DES MALADIES

Enjeu : Favoriser le bien-être et l'épanouissement personnel et collectif, prévenir les maladies et en empêcher l'aggravation ainsi que les problèmes récurrents de santé publique tout en limitant les exclusions

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS :

Intentions et Mesures concrètes :

104. Rendre visible les missions de l'accompagnatrice santé dans les 5 Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville
105. Maintenir le poste d'assistante administrative
106. Former les équipes de terrain à l'identification et à l'orientation
107. Adapter l'information sur les droits aux différents publics
108. Organiser des campagnes de vaccination hors les murs au sein des quartiers

Mesures contributives des partenaires :

- Repérage et accompagnement des personnes qui renoncent aux soins (Plateforme d'Intervention Départementale pour l'Accès aux soins et à la santé (PFIDASS) dans le cadre du Plan PLANIR) (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- Réalisation de bilans de santé par le Centre Régional d'Examens de Santé du Limousin (CRESLI) (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- La participation citoyenne s'inscrit dans les établissements publics de santé au titre des usagers et des instances représentatives (mesure nationale)
- Centre de Soins Ophtalmologiques Dentaires et Dermatologiques – Dispensaire Saint-Martial (Ordre de Malte, Société Saint-Vincent-de-Paul, Médico Lions Clubs, Ville de Limoges)

CLARIFIER LES PARCOURS DE SOINS DANS LE CADRE DE L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT :

Mesures contributives des partenaires :

- Patient expert ou pair aidant porté par des associations (Dispositif national)
- Création de la plateforme d'informations sur l'offre des programmes d'éducation thérapeutique existants (Agence Régionale de Santé)

OBJECTIF : Améliorer l'accès aux droits et aux soins pour améliorer l'état de santé de la population

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

104. Nombre de permanences dans les 5 Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville
105. Recrutement de l'assistante administrative
106. Nombre de personnes formées
107. Nombre de campagnes d'information relayées
108. Nombre de vaccinations réalisées lors de ces campagnes

Acteurs : Caisse Primaire d'Assurance Maladie – Agence Régionale de Santé - Ville de Limoges - Centre Hospitalier Universitaire

OBJECTIF : Mieux faire face à sa maladie

AMÉLIORER L'ACCÈS AU SYSTÈME DE SANTÉ :

Intentions et Mesures concrètes :

109. Inciter à la création de maisons médicales dans certains quartiers
110. Etudier les raisons du non recours aux soins

Mesures contributives des partenaires :

- Schéma d'accessibilité (Tous partenaires)

OBJECTIF : Permettre l'accès aux soins pour tous

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

109. Cartographie des professionnels qui partent à la retraite
110. Prise de contact avec l'ONDAM et voir le bilan national de l'ORS

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Caisse Primaire d'Assurance Maladie

DONNER L'ENVIE AUX HABITANTS DE SE RENDRE DANS LES LIEUX DE SOINS :

Mesures contributives des partenaires :

- Travail sur la posture médico-soignante dans la formation initiale et continue (Centre Hospitalier Universitaire – Centre Hospitalier Esquirol)
- Charte de l'hospitalité (Centre Hospitalier Universitaire – Centre Hospitalier Esquirol)
- Charte du patient hospitalisé (Centre Hospitalier Universitaire – Centre Hospitalier Esquirol)
- Possibilité de faire appel à des interprètes bénévoles (Personnels du Centre Hospitalier Universitaire – Personnels du Centre Hospitalier Esquirol)

OBJECTIF : Encourager les habitants à se faire soigner

Enjeu : Rendre le pouvoir d'agir sur leur santé aux habitants

**TRAVAILLER SUR LES FREINS ET
LES MENTALITÉS :**

Intentions et Mesures concrètes :

111. Travailler sur l'appréhension du milieu hospitalier (représentations)

Mesures contributives des partenaires :

- Accessibilité, livrets d'accueil, visites préalables, hôpital des nounours, la pair-aidance (Centre Hospitalier Universitaire – Centre Hospitalier Esquirol)
- Les maisons des usagers (Centre Hospitalier Universitaire – Centre Hospitalier Esquirol)

OBJECTIF : Etablir un capital confiance

INDICATEUR DE SUIVI 2018 :

111. Nombre d'actions réalisées

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Associations

**LEUR DONNER LES MOYENS DE DÉCIDER ET DE
FAIRE CE QUI EST BON POUR EUX :**

Intentions et Mesures concrètes :

112. Faire appel à des interprètes (langues étrangères, langue des signes)
113. Mener des actions de prévention sur les lieux de travail

Mesures contributives des partenaires :

- Exemple d'Esquirol : un rendez-vous en 5 minutes sous 15 jours (Centre Hospitalier Esquirol)
- Adapter les soins aux déficiences sensorielles (obligation réglementaire) (Centre Hospitalier Universitaire – Centre Hospitalier Esquirol)

OBJECTIF : Permettre aux patients d'avoir le choix en ce qui concerne leur santé

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

112. Nombre d'appels à des interprètes
113. Nombre d'actions de prévention

Acteur : Agence Régionale de Santé

Enjeu : Permettre aux enfants qui ont des troubles du spectre de l'autisme de se construire dans la société, rassurer leur entourage et éviter leur stigmatisation

FACILITER LE REPÉRAGE :

Intentions et Mesures concrètes :

114. Donner aux acteurs de terrain les moyens de repérer les signaux d'alerte
115. Communiquer auprès des parents sur le repérage
116. Formaliser et coordonner un réseau d'acteurs

Mesures contributives des partenaires :

- Formation des professionnels (Centre Expert Autisme)
- Inclusion dans le nouveau carnet de santé des signaux d'alerte (Direction Générale de la Santé du ministère des affaires sociales et de la Santé)

OBJECTIF : Le repérage précoce des troubles autistiques permet une meilleure prise en charge

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

114. Déploiement du plan de formation du 4^{ème} plan autisme
115. Support de communication
116. Prise de contacts

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Ville de Limoges - Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Haute-Vienne - Conseil Départemental

ORIENTER VERS LES PROFESSIONNELS COMPÉTENTS :

Intentions et Mesures concrètes :

117. Permettre au médecin de crèche de demander l'aide d'un psychologue
118. Réduire les délais du diagnostic
119. Construire un guide des aides

OBJECTIF : Faciliter le parcours de santé de l'enfant

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

117. Réflexion sur un projet de convention
118. Bilan de l'audit ARS
119. Avancement de la rédaction du guide

Acteurs : Agence Régionale de Santé

ACCOMPAGNER LES PARENTS :

Intentions et Mesures concrètes :

120. Accompagner et informer les parents durant le temps du diagnostic

Mesures contributives des partenaires :

- Parcours éducatif de santé de l'élève (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne)
- Optimisation des délais d'instruction des démarches (Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Haute-Vienne (MDPH) du Conseil Départemental)
- Présence des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) sur le temps périscolaires (Convention Centre Expert Autisme et Ville de Limoges)

OBJECTIF : Accompagner les parents à l'acceptation

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

120. Avancement d'une convention afin d'élaborer un protocole d'accompagnement

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Centre Expert Autisme

TRAVAILLER SUR LA STIGMATISATION ET LES REPRÉSENTATIONS :

Intentions et Mesures concrètes :

121. Organiser des manifestations de sensibilisation sur les différences

Mesures contributives des partenaires :

- Déploiement charte Rectorat et Agence Régionale Santé favorisant l'inclusion scolaire des enfants atteints de troubles de la sphère autistique (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne- Agence Régionale de Santé)
- Actions de sensibilisation sur les différences avec les parents et les enfants dans le cadre de l'école ou de la classe (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne)

OBJECTIF : Dé-stigmatiser l'image des enfants autistes

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

121. Organisation de stands santé

Acteurs : Agence Régionale de Santé - Centre Ressources Autisme - Centre Expert Autisme - Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne



AXE 5
PROMOTION
DU BIEN-ETRE
PSYCHIQUE ET DE
LA SANTE
MENTALE

Enjeu : Mettre en place des facteurs protecteurs, repérer le risque, former, informer, et apporter une ré-

METTRE EN PLACE DES FACTEURS PROTECTEURS :

Intentions et Mesures concrètes :

- 122. Promouvoir le bien-être psychique à l'occasion de manifestations
- 123. Généraliser la lutte contre les harcèlements
- 124. Promouvoir les Groupe d'Entraide Mutuelle auprès des partenaires associatifs et institutionnels

Mesures contributives des partenaires :

- Parcours éducatif de santé de l'élève (Missions propres) (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne)

OBJECTIF : Travailler sur les déterminants de santé mentale

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

- 122. Avancement du cahier des charges
- 123. Nombre d'animations mises en place
- 124. Nombre de contacts pris

Acteurs : Agence Régionale de Santé

LE REPERAGE, L'ACCOMPAGNEMENT ET LA PRISE EN CHARGE DU RISQUE SUICIDAIRE :

Intentions et Mesures concrètes :

- 125. Faire un état des lieux de la prévention du suicide
- 126. Recherches de bonnes pratiques auprès des partenaires
- 127. Faire connaître les dispositifs de lutte contre les suicides et la prise en charge

Mesure contributive des partenaires :

- Parcours éducatif de santé de l'élève (Missions propres) (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne)

OBJECTIF : Repérer ce qui peut éviter le risque suicidaire

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

- 125. Etude de l'Observatoire Régionale de Santé
- 126. Etat d'avancement
- 127. Participation au projet de recherche « Printemps »

Acteurs : Agence Régionale de Santé

TRAVAIL SUR LES FACTEURS FAVORISANT LE BIEN ETRE PSYCHIQUE– FORMER ET INFORMER :

Intentions et Mesures concrètes

128. Travailler sur la dé stigmatisation des troubles mentaux
129. S'appuyer sur le Conseil Local de Santé Mentale de la ville de Limoges pour former et informer les acteurs

Mesure contributive des partenaires :

- Parcours éducatif de santé de l'élève (Missions propres) (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne)

OBJECTIF : Eviter la récurrence et travailler sur la bienveillance

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

128. Nombre d'actions
129. Bilan du Contrat Local de Santé Mentale

Acteurs : Centre Hospitalier Esquirol - Agence Régionale de Santé - Ville de Limoges - CISM

APPORTER UNE REponse EXPErTE : ENFANTS DU QUARTIER DU VAL DE L'AURENCE

Intentions et Mesures concrètes :

130. Pérenniser l'activité de l'Unité de Soins Intensifs du Soir : pour prévenir le risque de décrochage scolaire pour les enfants présentant des troubles du comportement

OBJECTIF : Favoriser la fluidité des parcours de soins et de vie des personnes en souffrance psychique

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

130. File active (Centre Hospitalier Esquirol)
131. Rapport d'activité (Centre Hospitalier Esquirol/Contrat Local de Santé)
132. Rapport d'activité (Centre Hospitalier Esquirol/Contrat Local de Santé)
133. Bilan d'activité (Contrat Local de Santé)
134. Bilan d'activité (Contrat Local de Santé)

Acteurs : Centre Hospitalier Esquirol - Agence Régionale de Santé

APPORTER UNE REponse EXPErTE : MINEURS, JEUNES MAJEURS, ENTOURAGE

Intentions et Mesures concrètes :

131. Accès en proximité à des consultations jeunes consommateurs (CJC)
132. Suggérer aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement par la Maison des Adolescents de la Haute-Vienne
133. Maintenir et développer l'intervention d'un psychologue au centre social municipal de La Bastide

APPORTER UNE REPONSE EXPERTE : TOUS LES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Intentions et Mesures concrètes :

134. Poursuivre le déploiement de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité sur les 9 Quartiers Prioritaires Politiques de la Ville
135. Développer la prévention et l'accès aux soins pour les conduites addictives
 - Accès facilité à la prévention et aux soins au Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) Bobillot et à l'antenne de la Bastide
 - Prévention, accompagnement, soins et aide aux aidants dans les QPV

Mesure contributive des partenaires :

- Recours à une prestation de service en interopérariat auprès de l'association « coup d'Main » (Centre Hospitalier Esquirol)

OBJECTIF : Favoriser la fluidité des parcours de soins et de vie des personnes en souffrance psychique

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

134. File active (Centre Hospitalier Esquirol)
135. Rapport d'activité (Centre Hospitalier Esquirol/Conseil Local de Santé Santé)

Acteurs : Centre Hospitalier Esquirol - Agence Régionale de Santé

APPORTER UNE REPONSE EXPERTE : TOUS LES HABITANTS

Intentions et Mesures concrètes :

136. Conforter le rôle des usagers du Centre Hospitalier Esquirol
 - La pair-aidance, la médiation santé pair,
 - La psychoéducation,
 - L'éducation thérapeutique,
 - L'accueil, écoute et information des usagers et des proches,
 - Les actions de lutte contre la stigmatisation des maladies et les soins psychiatriques,
 - La communication à destination du grand public,
 - La concertation entre représentants des usagers et professionnels de terrain,
 - Les formations croisées des représentants des usagers et des professionnels de terrain, associations d'usagers

OBJECTIF : Promouvoir une démocratie sanitaire au service de l'alliance thérapeutique

INDICATEURS DE SUIVI 2018 :

136. Rapport d'activité (Centre Hospitalier Esquirol/Conseil Local de Santé Mentale)

Acteurs : Centre Hospitalier Esquirol - Agence Régionale de Santé



REMERCIEMENTS

70

En hommage à Frédéric MARTIN, infirmier de l'équipe mobile psychiatrie précarité, instigateur de la démarche participative pour l'écriture de ce Contrat Local de Santé.

Remerciements aux participants des groupes de travail

Naym ABOUDOU (Equipe de Réalisations quartier La Bastide) - Anne-Marie AGARD (Conseil de quartier Landouge) - Naïma AITSAID (Clafoutis) - Abdelkarim ALAWAD (Conseil Citoyen des Coutures) - Catherine ALLABRUNE-BRASSEUR (association des diabétiques Haute-Vienne, creuse) - Séréna ALUMETE BELKIE (Equipe de réalisation Vigenal) – Zaitony AMADI (Equipe de réalisation femmes de la Liberté) - Ali AMEURAOUI (Equipe de réalisation Vigenal) - Alexia ANTOR (Conseil de quartier Limoges Grand Centre) – Morgane ARTEGA (Equipe de réalisation de la Mission Locale) – Aurélie AUZY (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) – Sagbo AVODE (Interval -ALSEA) – Adriana BANI (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) – Ghislaine BARDET (Secours populaire français) – Michel BARRIS (Santé Service Limousin) – Michel BAUBY (Retraité) – Françoise BELEZY (Pôle des usagers Esquirol- UNAFAM) - Amine BELLEMOU (Equipe de réalisation quartier du Vigenal) - Kalha BENEIDA (Equipe de réalisation femmes de la Liberté) – Nadia BENHSAIN MESMOUDI (Clafoutis) - Imène BENZEROUK (Equipe de réalisation quartier la Bastide)– Tayeb BENTATA (Equipe de réalisation quartier Val Nord) - Sarah BETOULLE (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) - marc BORDAIS (Equipe de réalisation résidence Accueil GEM)- Benoit BORDIER (Equipe de réalisation résidence Accueil GEM)- Halima BOUCHEBBAT (Equipe de réalisation femmes de la Liberté)– Franck BONICHON (mutualité française limousine)– Adam BOUGDRAOUI (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) - Amine BOUGHAITA (Equipe de réalisation quartier la Bastide)– Florian BOUHIER (Centre social ALIS) – Alain BOURION (Ordre de Malte) – Mireille BRECHET (Banque alimentaire) – Nicole BREGERAS-LACROUTS (Secours Populaire) – Jacques BROUILLE (Conseil de quartier Val de L’Aurence) - Louis BRUTO (Equipe de réalisation résidence accueil GEM) -Damien CANNIER (Equipe de réalisation Vigenal) - Rabiaa CHADDOU (Centre social ALCHIMIS) - Nathan CHAKRI (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) – Patrick CHARPENTIER (Collectif Inter-associatif du Limousin-association française contre les myopathies) – Michèle CHATEAU (Clafoutis) – Hugo CHEVALIER (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) – Giorgi CHKHAIDZE (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) - Brigitte CLAIR (Conseil de quartier Beaubreuil) – Hermine COLLIGNON (Conseil citoyen Bellevue Sainte Claire) – Patricia COLOMBET—Fanta CONDE (Equipe de réalisation quartier la bastide) – Robert COSTANZO (Pôle des usagers Esquirol) - Leila COTURAUD (Equipe de réalisation quartier du Vigenal)-Amina DAHANE (Equipe de réalisation femmes de la liberté) - Kevin DAIME (Equipe de réalisation de la Mission Locale) – Katchalla DAMIANO (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) – Simone DAMPRUNT (Conseil de quartier) – Rayan DAOUD (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) - ghenahle DAUMAS (Equipe de réalisation résidence Accueil GEM) - Clarisse DE ALMEIDA (ARSL) – Valérie DEBROU (Conseil citoyen Des Coutures) - Jean-Claude DESPORT (UNILIM) – Céline DETIENNE (Pôle des usagers Esquirol-ARGOS 2001) – Georgette DEVISMES (Clafoutis) - N’Namou DIABY (Equipe de réalisation quartier Val Nord) – Assane DIAGNE (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) – Saïd DIAGNE (Equipe de réalisation de la Mission Locale) - Fatou DRAME (Equipe de réalisation quartier la Bastide)– Christian DUBIE (Société Saint Vincent de Paul) – Manon DUMONT (Equipe de réalisation de la Mission Locale) – Guy DUPRAT (Conseil de quartier Beaune Les Mines)- Erice DUROY (Equipe de réalisation résidence accueil GEM) – Danièle DUSSOP (Association des Paralysés de France) Mina EL HAMINE (Equipe de réalisation femmes de la liberté) - Abdallah ELHARICHE (Equipe de réalisation quartier la bastide) – Micheline ENEAU (Habitante quartier de La Bastide) – - Jamal FATIMI (Habitant de Landouge) – Jérôme FAURE (Equipe de réalisation résidence accueil GEM) - Robine FLEURY (Equipe de réalisation résidence accueil GEM)- Halimatou GASSAMA (Equipe de réalisation quartier Val Nord) – Xolan GAUTHIER (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) – Johara GHIANI (Equipe de réalisation Vigenal) – Céline GIRY (Conseil citoyen Bellevue sainte Claire) – Jean-François GONZALES (Equipe de réalisation quartier Vigenal) - Sophie GRAFEILLE (Conseil Citoyen bellevue sainte claire)- - Jérémy GRAPY (Equipe de réalisation quartier du Vigenal) – David GUIET (Equipe de réalisation résidence accueil GEM)- Tahouidi HAMIDOUNE (Equipe de réalisation quartier Val Nord) – Khediddja HAMMOUDI (Equipe de réalisation femmes de la liberté) - Marie HANNOYER (centre social VITAL) – Gérard HARDUOUX (ALDIX) – Virginie JACQUART (Secours populaire) – - Chamse KADA (Equipe de réalisation quartier la bastide) - KENZA KHEDDAR (Equipe de réalisation quartier Val Nord) –

Soleyn LACOMBE (Equipe de réalisation de la Mission Locale) – Philippe LAFONT (Association vie libre) – Nadège LAINE (Habitante) - Marie-France LAROCHE (Association des Familles de Traumatisés Crâniens et cérébro-lésés- Pôle des usagers Esquirol) - Prescilia LARTIGOT (Equipe de réalisation Vigenal) - Marie-Claire LARUE (Clafoutis) – Christophe LAURETTE (Oncomédics) – Wissam LEFKIR (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) – François LEMANN (Conseil de quartier La Borie Vanteaux) – Léo LENESTOUR (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) – Bernadette LOPEZ (Clafoutis) - Jean-Luc MADAJCSZAK (Pair-aidant pole des usagers Esquirol) – Clémence MAGNANT (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) – Mououminou MARI (Equipe de réalisation quartier les coutures)- Marie-Pierre MASBATIN-CHAUVEAU (Conseil de quartier val de l'Aurence Nord) - Marwan MEHDID (Equipe de réalisation quartier la bastide)- karim MESSADIA (Equipe de réalisation quartier la bastide) -- Marie-Josette METROT (CODERPA) – Rabbi MINGA SHANGA MIKOBİ (Equipe de réalisation quartier Val Nord) – Marinette MINNE (Clafoutis) - Prescillia MONCOMBLE (Centre social ALCHIMIS) – Michèle MONNERIE (UNAFAM) – Attamani MOSA ALI (Equipe de réalisation résidence accueil GEM)- Salima MOSTEFAI (Centre social ALCHIMIS) – Daouine MOUTUON (Equipe de réalisation quartier Val Nord) - Marie-lieu N'GUYEN (Equipe de réalisation femmes de la liberté) – Isabelle NISTRİ (Conseil citoyen du Sablard) – Michel NYS (PRISM) - Christiane ORSONI (Equipe de réalisation résidence accueil GEM)– Malika OTMANE-CHERIF (GEM Limoges) – Jean-François PAPON (GEM Limoges) – Bruno PASINI (Conseil de quartier) – Hawy PETER (Clafoutis) – Catherine PICHON (Conseil de quartier La Borie Vanteaux) – Laly PIRONNET (Equipe de réalisation de la Mission Locale) – Geneviève PRADEAU (Clafoutis) – Cédrique RABDALLAH (Conseil citoyen du Sablard) – Henriane RALIBERT (Equipe de réalisation femmes de la liberté) - Daniel REDON (Comité de quartier) – Fabienne ROBIN (Clafoutis) - Benjamin RUEHER (Equipe de réalisation VIGENAL)- – Lewis SAINTE-CLAIRE – Djaoulhaki SALIM (Equipe de réalisation de la Mission Locale) – Jacqueline SAUTOUR (Comité de quartier) - Gaelle SENGА (Equipe de réalisation femmes de la liberté)- – Mounir SISSAOUI (association MIXCITES) – Abdoulaye SYLLA (Association le chapeau magique) – Maeva TALABOT (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) - Patrick VIGNAUD (Conseil de quartier La Bastide Vigenal) - Jean-Louis VILLENEUVE (Habitant Val de l'Aurence) - Jawad WERMAS – Jacqueline YAMBALA-DUPONT (Habitante du Vigenal-association VITAL) – Bilel ZEGHOUDI (Equipe de réalisation quartier Val Nord) – Pamela ZELIDJA (Equipe de réalisation quartier Les Coutures) -

Remerciements aux structures ayant participé aux groupes de travail

Accueil de Loisirs Sans Hébergement Boisseuil - Agence Régionale de Santé Délégation départementale Haute-Vienne (tous services)— Association Limousine pour le Diagnostic et la prise en charge de la Pathologie environnementale (ALDP) - Autisme 87 - Banque alimentaire 87 - Caisse primaire d'Allocations Familiales de la Haute Vienne (CAF 87)- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) dont le Centre Régional d'Examens de Santé du Limousin (CRESLI)- Centre Hospitalier Esquirol dont l'équipe Mobile Psychiatrie Précarité, le Pole d'addictologie, le Conseil Local de santé mentale, le Pôle des usagers – L'association PRISM dont le Groupe d'Entraide Mutuelle de Limoges (GEM), la résidence accueil – Centre Hospitalier Universitaire de Limoges– ICommunauté d'agglomération Limoges Métropole dont Mission Locale - Conseil Départemental de la Haute-Vienne (CD87) dont Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Haute-Vienne (MDPH) Méthode d'Action et d'Intégration des Services d'Aide et de Soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA) - Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) - Présidence- Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne (service santé...) - Direction Régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)-Direction Régionale de la Culture (DRAC) - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) - Etablissements d'Hébergements pour Personnes Agées Dépendantes de Châlus, Aixe sur Vienne, Saint Germain les Belles, Nexon - Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé Bien-être (IREPS) - Limoges CSP- Limoges Habitat - Mutualité Française Limousin - Mutualité Française Limousine-Observatoire Régional de Santé (ORS) - Opéra de Limoges - Préfecture de la Haute Vienne dont la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et la Direction Départementale des Territoires (DDT 87) – Protection Judiciaire de la Jeunesse - Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 87) - Union Départementale des associations Familiales (UDAF 87) - Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychique 87 (UNAFAM) - Union Régionale des professionnels de santé- masseurs kinésithérapeute de Haute Vienne - Ville de Limoges et le Centre Communal d'Action Social dont les EHPAD du Mas-Rome et du Roussillon, la Caisse des Ecoles, le Centre social municipal de la Bastide, le service Santé et Vie Sociale.



CREDIT PHOTOS

FILMS REALISES PAR DES HABITANTS DANS LE CADRE DE L'ACTION
C'(INE) MA SANTE

